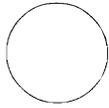


Solidarité contre l'Exclusion

Emploi et revenus pour tous



JAUNE = il est temps de verser !
ROUGE = c'est le dernier !

Edito

Spécial « Rosetta » : sortir la société de l'ornière du chômage

En économie de marché, le progrès technique engendre, le plus spontanément et le plus naturellement du monde, l'exclusion du monde du travail des personnes dont l'activité est rendue inutile par les gains de productivité.

Trois mécanismes bien connus permettent d'inverser cette tendance et de transformer positivement, c'est-à-dire au profit de la majorité, les gains de productivité des entreprises : l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs, qui ouvre de nouveaux besoins et de nouveaux marchés; une taxation accrue des bénéficiaires qui permet de financer des services collectifs; la réduction du temps de travail.

Seul un mouvement ouvrier fort peut imposer que les gains de productivité soient affectés à ces trois mécanismes et non au profit des entreprises.

A la faveur des « chocs pétroliers », qui ont déstabilisé le mouvement ouvrier, des logiques axées sur la rentabilité des entreprises ont justifié une croissance « temporaire » du chômage. Ces politiques, poursuivies tout au long des années 80, ont entraîné un chômage massif et plus du tout temporaire.

L'existence même de ce chômage massif fait perdre tout rapport de force au mouvement ouvrier alors que la compétition présentée comme inéluctable cannibalise les acquis sociaux. On peut dire que, depuis 25 ans, le

mouvement ouvrier se casse les dents sur cette équation, miné de l'intérieur par les logiques corporatistes de certains (ceux qui en ont encore la possibilité, dans les secteurs « forts », partageant une « rente de situation » avec leurs employeurs : fonds de pensions privés, stock options, assurances-groupe,...).

En tant que travailleur, je comprends à quel point le patronat use et abuse du pouvoir que lui donne l'existence d'un chômage massif.

En tant que chômeur, le respect que j'ai pour le mouvement ouvrier est conditionné à sa capacité de solidarité envers les « sans ». Car... pendant ce temps-là, des vies se gaspillent « hors emploi ». Certains tentent, parfois avec succès, des choix (?) de vie alternatifs. D'autres, une majorité, vivent la « détresse sociale » au quotidien, dans ses multiples formes. Revenus, santé,

logement, vie sociale, estime de soi, identité... sont affectés plus ou moins gravement selon les situations de départ, la durée des épisodes de chômage, l'histoire de chacun.

Le Collectif représente une opportunité unique d'un front social uni sur l'objectif « *Sortir la société de l'ornière du chômage* ». La présence en son sein de sections syndicales, de citoyens vivant l'exclusion du monde du





Sommaire

Collectif	p 4 à 6
Ateliers préparatoires pour le forum CPAS	4
Débat : Mise au travail par les CPAS	6
Rencontre avec des assistants sociaux	6
Les sans emploi en marche	p 7 à 11
Front Commun SDF (Jean Peeters)	7
La Compagnie 1, 2, 3, 4...(Véronique Huygens)	8
Dazibao se présente	9
Pause Café	10
Trav'elles	11
GEPPSE	11
C4	11
Echos	p 12 à 20
Marches Européennes	12
RéAJC : journée internationale sans achats (V.Huygens)	14
Réseau Action contre la Spéculation financière (V.Huygens)	16
ATTAC	17
EAPN : Lignes directrices pour l'emploi	18
RésistanceS	19
Le P'tit Ciné asbl	20
A lire...A débattre	p 21 à 33
Pascale Fonteneau (Corine Barella et V.Huygens)	21
Un espoir pour le statut d'artiste (Sabine Renteux)	23
Rosetta et les frères (Hugues Le Paige)	25
Rosetta, précaire de l'amour (Antoinette Brouyaux)	26
L'Onem persiste et signe ! (Corine Barella)	27
Le syndicat est malade (Ghislaine De Smet)	29
FGTB : pauvres, réagissez ! (Bénédicte Vaes, Le Soir)	32
Grande solderie de fin de siècle (Brigitte Poulet)	33
Agenda	p 34

Comité de rédaction

Votre avis nous intéresse !

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions, transmettez-nous vos témoignages ou vos articles.

Le comité de rédaction se réunit le **premier lundi de chaque mois, de 20h15 à 22h15**. Toute participation est bienvenue : pour recevoir les invitations, donner un coup de main, participer au groupe d'envoi... téléphonez à notre secrétariat (02-646.46.33).
A bientôt ?

Comité de rédaction : Nadine Dehaes, Françoise Deroo, Ghislaine De Smet, Véronique Huygens, Bénédicte Paquay, Brigitte Poulet, Eduard Verbeke

Illustrations : Eduard Verbeke

Mise en page : Jean-Michel Melis

Groupe d'envoi : Brigitte Poulet

Edito (suite)

travail et d'associations, fortement motivés par cette perspective, en fait potentiellement un interlocuteur fort.

Deux conditions me semblent cependant importantes. Tout d'abord il faut éviter la dispersion, et viser clairement un seul objectif : le plein emploi¹. Il faut aussi se donner les moyens d'interpeller tant le mouvement syndical que les partis politiques.

Ceci exclut l'amateurisme et les débats marginaux par rapport à cet objectif unique. En effet, le risque est grand, devant la difficulté à mettre en oeuvre un programme d'action à la

fois si simple et si ambitieux, face au découragement qui pourrait s'emparer de certains ou à l'urgence de certaines situations particulières, de s'égarer dans des problématiques connexes, de pinailler sur des points de détail du monde à construire... et d'oublier que seule une situation de plein emploi garantit à chacun le libre choix de sa trajectoire de vie et la possibilité pour l'ensemble des travailleurs de peser sur leurs conditions de travail et de revenus.

Benjamin Lalieu,
militant Équipes Populaires/ Bruxelles,
25.10.99

(1) Il est bien question ici de la possibilité pour chacun d'avoir accès à un emploi utile, correctement rémunéré et dans des conditions de travail correctes, et non d'une nouvelle version du STO (Service de Travail Obligatoire). La poursuite de la tendance historique à la réduction du

temps de travail permettrait par ailleurs d'aller progressivement vers une société du « temps libéré », tout comme un meilleur rapport actifs/inactifs permettrait d'indemniser correctement ceux qui, à divers titres, ne peuvent participer au marché du travail salarié.

AG

AG du 5.10.99

Sensibilisé par le travail du groupe CPAS du Comité des citoyens sans emploi de Bruxelles, le Collectif a décidé d'axer son travail cette année sur la problématique des CPAS.

Un forum consacré à cette thématique sera organisé en février 2000.

Ce forum sera préparé par différents ateliers (5 à 6 réunions) pour approfondir différents aspects de la question. Des rencontres avec des groupes de défense des minimexés, avec des assistants sociaux travaillant dans les CPAS et leurs organisations syndicales, avec des conseillers CPAS prépareront également ce forum.

Cinq ateliers préparatoires seront organisés à partir du mois de novembre :

- Minimum d'existence : montants, conditions d'attribution, aide sociale, revenus complémentaires possibles.
- Droit d'association et de défense collective des minimexés.
- Usages et pratiques en matière d'insertion et de mise au travail.
- Fonds emploi et création d'emplois socialement utiles dans les communes.
- Contrôles et sanctions, droit de recours

Prochaine AG : le mardi 11 janvier 2000

Ateliers préparatoires pour le forum C.P.A.S.

Le Collectif prévoit l'organisation, fin février 2000, d'un forum axé sur la problématique des CPAS, afin de dégager des propositions visant à mieux aider leurs bénéficiaires.

De nombreuses améliorations sont nécessaires : le travail du Comité des Citoyens sans emploi de Bruxelles (composé notamment de minimexés) depuis début 99 à Ixelles a permis de mesurer le fossé entre les attentes des bénéficiaires et la façon dont le CPAS y répond. Les causes de ces difficultés sont multifactorielles.

Le Collectif veut travailler à une réflexion constructive permettant d'améliorer les choses. **Ce forum sera préparé par 5 ateliers, ouverts à toute personne ou organisation intéressée.** Les ateliers ci-dessous sont

organisés à Bruxelles. Chaque atelier comprendra environ 5 réunions préparatoires au forum.

Toute personne ou groupe intéressé à l'un ou l'autre thème peut aussi organiser un atelier en province : prenez contact avec notre secrétariat, pour coordonner le travail.

Pour Namur : Marie-Pierre Seron (Solidarité Emploi Logement) se charge de l'organisation d'un atelier; vous pouvez la contacter aux heures de bureau au 083-21.57.34.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Véronique Huygens, permanente du Collectif, aux heures de bureau (02-646.46.33). La participation aux ateliers est gratuite.

Atelier 1 : MINIMEX.

Montants, conditions d'attribution, aide et revenus complémentaires possibles

Lois du 7.8.74 sur les minimex et du 8.7.76 sur les CPAS. Analyse critique et propositions d'améliorations.

L'atelier se propose de traiter notamment les points suivants :

- L'ouverture du droit à l'allocation de ressources peut-il être assorti de conditions ?
Si oui, lesquelles ?
- Quel est le niveau souhaité de cette allocation ?
- Quels sont les besoins supplémentaires de financement qui découleraient de ces propositions ?
- Quels sont les moyens de financement envisageables ?

1^{ère} réunion : **lundi 15 novembre 1999** de 18h à 21h45 (fin impérative avant 22h !)

Lieu : 47 rue Malibran 1050 Ixelles

(NB : sonner « Collectif Solidarité contre l'exclusion » EP Équipes Populaires)

Atelier 2 : Droit d'association et de défense collective des minimexés

L'atelier se propose de traiter notamment les points suivants :

- Partage d'expériences entre les différents groupes de défense (le Front commun SDF, Solidarités nouvelles, le Comité de défense des minimexés (Anderlecht), le Comité des citoyens sans emploi de Bruxelles...;
- Échanges de vue avec les syndicats;
- Comment organiser pratiquement la défense collective des minimexés ?

Date et lieu de la première réunion à déterminer

(contactez Véronique Huygens au 02-646.46.33)

Collectif



Atelier 3 : Usages et pratiques en matière d'insertion et de mise au travail par les CPAS

Cet atelier se fixe trois objectifs :

- Décrire les grands principes des dispositifs de mise au travail et les enjeux qui les sous-tendent.
- Répertorier les problèmes que connaissent les usagers des CPAS en ce qui concerne la mise en oeuvre de ces dispositifs.
- Proposer des modifications des législations ou des pratiques des intervenants sociaux.

1^{ère} réunion : **le mardi 16 novembre 99, à 13h30**

Lieu : Centre pour l'Égalité des Chances, 155 rue de la Loi, 8^e étage bloc C
(métro Schuman)

Un forum sur les CPAS...
Il y a du pain sur la planche.

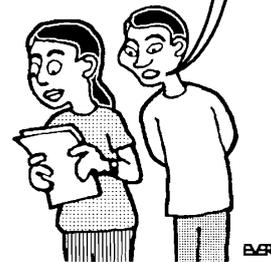
Atelier 4 : Fonds emploi et création d'emplois de proximité

Lors du forum de mars 98, le projet de Fonds emploi a été développé, à partir du « *Plan Lombardo pour l'emploi* ». La première réunion sera l'occasion de rencontrer Michel Van Roye, échevin à la ville de Bruxelles, qui s'est intéressé au Plan Lombardo depuis 1997, et qui a réuni une douzaine de villes et communes autour du projet.

Cet atelier a pour objectif d'étudier différentes modalités de création d'emplois de proximité.

1^{ère} réunion : **le jeudi 18 novembre 99, à 18h30**

Lieu : CNE, 176 chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles



Atelier 5 : Contrôles et sanctions, droit de recours

Les contrôles et sanctions pesant sur les chômeurs ont été dénoncés et sont combattus. Les C.P.A.S. eux aussi, exercent un contrôle sur les minimexés, pour vérifier s'ils répondent aux conditions d'octroi.

Cet atelier a pour objectif :

- De rassembler les expériences de contrôles et de sanctions vécues par des minimexés;
- De voir comment est exercé le droit de recours;
- De formuler des propositions.

Date et lieu de la première réunion à déterminer.

(contactez Véronique Huygens au 02-646.46.33)

Collectif



Politiques de mise au travail par les CPAS

Ghislaine De Smet.

Le 5.10.99, à l'occasion de l'assemblée générale, le Collectif a organisé une conférence-débat sur ce thème. Un compte-rendu complet sera envoyé aux membres avec la convocation pour la prochaine AG (le 11.1.2000). Ce débat a permis de cadrer le sujet, qui sera approfondi dans l'atelier 3 (voir page précédente) en vue du forum sur les CPAS.

Rosa Navarro a introduit la soirée, en rappelant la diversité des missions du C.P.A.S., et en soulignant l'augmentation exponentielle du nombre de bénéficiaires. Le nombre de personnes mises au travail par les CPAS augmente elle aussi, sous des modalités diverses, parfois très précaires, comme par exemple les contrats CIP.

Felipe Van Keirsbilck (CNE) nous a expliqué les 5 grandes logiques des politiques de création d'emplois : réduction du coût du travail; redistribution de l'emploi; création d'emplois avec sous-statuts (TCT, Prime, ACS...); mise

au travail (ALE, PTP, emplois Smet); formations et insertion. Il nous a rappelé que 4 critères permettent de cerner les emplois corrects : une relation durable dans le temps, avec horaire régulier et négocié, un revenu partiellement socialisé, avec des négociations collectives.

Aziz Sopi (Mission locale de Bruxelles-ville) nous a parlé des contrats PTP. Ces contrats sont à durée déterminée (2 ans), destinés aux chômeurs de longue durée et aux minimexés, niveau de formation maximum secondaire inférieur. Ils donnent accès à un véritable salaire, et sont basés sur une démarche volontaire, avec une formation obligatoire. Les réfugiés et les jeunes n'y ont pas accès.

Hassane Lahzrak (Ligue des Familles) nous a parlé de l'article 60. L'article 60 est bien un contrat de travail, et non un sous-contrat (comme l'ALE ou le CIP). Il s'agit d'un contrat à durée déterminée, pour retrouver les droits au chômage. Il s'agit cependant bien de mise au travail contrainte, avec la menace de sanction en cas de refus.

Rencontre avec des assistants sociaux

Ghislaine De Smet.

(1) Pour tout renseignement sur cette réunion, ou pour participer à ces rencontres, contactez Véronique Huygens au bureau, tél. 02-646.46.33

Le 28 octobre dernier, cette première rencontre avec des assistants sociaux de différents CPAS a été organisée avec l'aide de Mr Pluvinage (CCSP). Mr. Knaepenbergh (CGSP) a été empêché en dernière minute; les contacts seront poursuivis. Les assistants sociaux (CPAS d'Auderghem, Jette, Schaerbeek et Anderlecht) ont pointé différents problèmes rencontrés dans leur travail social.

Il y a une dégradation nette des rapports entre les assistants sociaux et les clients du CPAS. Certains CPAS se sont trouvés confrontés à une grande violence. Cela s'explique notamment par les mauvaises conditions d'accueil et de locaux, ainsi que par les conditions de travail des assistants sociaux. Ils ont un nombre énorme de dossiers à traiter, et ont en outre des tâches administratives de plus en plus lourdes.

Le CPAS est une énorme « machine ». Les

assistants sociaux se retrouvent coincés entre les Conseils et les clients et n'ont souvent pas grand chose à dire dans les décisions. Les situations et les modes d'organisation diffèrent cependant beaucoup d'un CPAS à l'autre.

Cette réunion aura des suites¹ : les organisations syndicales proposent d'établir avec les assistants sociaux un catalogue des problèmes et propositions pour les différents CPAS de la région Bruxelloise. Le Collectif va prendre contact avec les associations de défense des minimexés pour qu'ils continuent eux aussi leur catalogue. **Une réunion entre les assistants sociaux et les groupes de défense des minimexés, sera organisée fin janvier 2000**, afin de trouver des convergences; les intérêts des clients et ceux des assistants sociaux des CPAS ont de nombreux points communs.

Collectif

FRONT COMMUN SDF : Auto Réquisitions d'immeubles

Depuis quelques années, la « réquisition » d'immeubles abandonnés paraît moins difficile qu'autrefois. Les actions menées dans le temps par le DAK à Antwerpen, et les Compagnons du Partage dans les rues de Bruxelles et au Château de la Solitude y ont certainement contribué.

Dans plusieurs villes de Belgique, des maisons ont été réquisitionnées (avant on parlait de squat) par des personnes en difficulté de logement. Parmi ces « soi-disant » squat : Jonruelle à Liège, Grand Rue à Charleroi, Stévin à Bruxelles (mais qui vit une dynamique très ancienne), ex-Paradis des prix à Charleroi, 8 groupes à Antwerpen, Gent et... Les statuts sont cependant différents :

- Parfois ce sont des adultes paumés qui trouvent refuge dans une maison privée ou publique, et bien souvent il obtiennent une autorisation orale du proprio pour y habiter. Ce dernier est en effet heureux de connaître le visage des personnes qui de toutes façons, iraient un jour squatter leur habitation.
- Plus d'une fois, surtout en Flandre, ce sont des jeunes (jusque 35 ans on est toujours parmi les jeunes, non ?) qui ont choisi un mode de vie alternatif. Révoltés et déçus par la société moderne de consommation/exploitation, ils vivent différemment sans obligatoirement chercher du travail - puisqu'il n'y en a plus pour tout le monde - mais trouvent eux-mêmes des occupations qui leur permettent de vivre. Ils sont souvent végétariens, c'est de loin plus économique et meilleur pour la santé. Ils se mélangent au monde des artistes, concerts, artistes de rue, manche, réparations de vélos-soudures, coups de main etc...

Les rapports avec les autorités communales et policières varient selon les cas. Plus d'une fois, nous avons pu constater une réelle volonté des autorités pour soutenir ces occupations. Pourtant, personne ne se fait d'illusions à ce sujet : ce n'est pas pour reconnaître ce mode de vie, encore moins pour le favoriser, mais surtout pour les avoir sous la main, pour les coincer si nécessaire, tous au même endroit : le Collectif « sans nom » est là pour témoigner !

Pour le Front, il semble important que les membres de ces collectifs puissent exprimer

leurs regrets, leurs désirs, leurs propositions par rapport à la société civile. Plus d'une fois, nous avons assisté à de réelles violations des droits humains : expulsions musclées malgré des accords tacites, saisies de matériel, mépris etc...



C'est pourquoi nous prenons contact avec eux afin qu'ils puissent imaginer des propositions légales qui pourraient soutenir leurs initiatives et les encourager. Ce serait aussi une protection légale contre des abus de pouvoir de propriétaires qui ne pourraient plus faire intervenir la police après des accords écrits ou tacites, comme cela arrive fréquemment (St Roch à Bruxelles Nord).

*Jean Peeters,
Secrétaire au
Front Commun
SDF, rue
d'Aerschot 56
à 1030
Bruxelles.
Tél : 02-
218.60.09.
Fax : 02-
218.20.97.*

Les sans emploi en marche

La Compagnie 1, 2, 3, 4...

Véronique
Huygens.

Du 15 septembre au 9 octobre 1999, la Compagnie 1, 2, 3, 4... nous présentait au théâtre des Tréteaux à Bruxelles sa comédie acide sur le chômage « *On m'avait dit qu'on me donnerait du travail* » dans une mise en scène de Nathalie Uffner.

L'insertion socio-professionnelle à Bruxelles. Pas vraiment folichon, le sujet. Pas de quoi rigoler tout le temps, non. On se retrouve parfois avec la gorge serrée. Mais quel soulagement aussi... ce soir, on peut le dire : c'est pour rire ! Pour une fois et ici seulement, car la réalité se révèle souvent abusivement pire que les neuf situations plantées avec humour mais sans dérision. La douleur « collerait » encore trop ?

Commande de la Mission locale de l'emploi d'Etterbeek, les neuf comédiens (ex-« stagiaires » d'une formation de doublage de voix) sont partis de leurs propres expériences. Le spectacle a été construit en trois semaines, sans censure, chaque comédien a choisi un parcours, l'a écrit et a créé son personnage.

Chacun campe un personnage en difficulté. Un de ces bruxellois qui peut se rencontrer dans n'importe quelle file de pointage.

Il y a celle « à qui on ne la fait pas » cette bonne blague ! : « *Au chômage, moi ? Ben voyons, vous parlez d'une absurdité ...* ». Danièle est sûre de trouver rapidement du boulot, elle se sent tellement « au-dessus de la mêlée ». Elle finira, toutes pistes explorées, par souhaiter le psychologue que les assistants sociaux lui conseillent en dernier recours.

Emilio, architecte cubain à qui on propose un poste de tuyauteur soudeur : « *Vous verrez, c'est un peu votre domaine* » ; Rudy renvoyé pour un coup de téléphone personnel - faute grave ! - qui se débat et exulte d'avoir trouvé un job aux pompes funèbres ; Monique, trop vieille qu'on repousse de rendez-vous en rendez-vous ; Khadija prête à tout, pourvu qu'on



Avec:
H. Antoine
N. Bègue
G. Brocco
V. De Waele
V. Fyon
F. Lammerant
M. Piette
S. Vanina
T. Wenes

lui en donne « du travail », n'importe quoi et vite car il n'y a plus rien, plus d'argent à la maison depuis que son mari a perdu son emploi. Karin qui croit pouvoir s'en tirer en jouant le copinage avec l'assistant social « sympa » et ne suit pas le programme de formation prévu... La sanction tombera vite et inéluctable : plus d'allocations du CPAS. Béata, fraîchement immigrée, pleine de bonne volonté et d'illusions, embarquée pour une vie de formations sans issues.

On trouve aussi deux assistants sociaux dopés à la motivation et dépassés par une mécanique administrative absurde. Ils aimeraient y croire eux-mêmes à leur belle théorie du 1, ... 2, ... 3, ... 4, ... travail ! (Il suffirait d'être motivé). Mais, on le sent, ils n'y croient plus tout le temps. Ils font « comme si ». Heureusement ils ont les règlements, absurdes peut-être mais réels, derrière lesquels ils peuvent se retrancher pour ne pas péter les plombs car elle a beau être impossible, leur mission, n'en est pas moins leur job.

Basculer du côté de ceux qui n'en ont plus, voilà l'angoisse.

Si vous êtes intéressé, sachez que vous pouvez diffuser ce spectacle.

Comment ? En prenant contact avec ses comédiens :

- Muriel Piette : 02-644.20.98
 - Véronique Fyon : 02-735.82.52
- E.mail: veronique.fyon@skynet.be

Vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer tous les protagonistes de cette création collective : Muriel Piette, Véronique Fyon, Hélène Antoine, Nadia Bègue, Emilio Grégory, Valérie De Waele, Thierry Wenes, Suzanne Vanina, Frédéric Lainmerand, Pascale Delagnes... En plus de passer d'excellents moments avec eux, vous ferez une vraie rencontre.

DAZIBAO se présente...

Une trentaine de personnes issues de différents groupes sont engagées dans ce projet : le Collectif sans nom, le Collectif contre les expulsions, le Collectif sans ticket, la Caravane intercontinentale. Dans notre pratique, nous sommes arrivés au constat que le secteur de l'information et de l'édition est devenu un secteur soumis à la rentabilité et à la pensée unique. Nous avons donc décidé de créer un espace de diffusion d'information, d'échanges et de rencontres différent.

Cet espace « *Dazibao* » regroupera :

- une librairie
- une infothèque
- un espace de rencontres (le resto) et de travail pour les collectifs.

1. La librairie

De nombreuses maisons d'éditions et librairies alternatives et indépendantes se cassent la gueule, au détriment de la diffusion d'œuvres allant à contre-courant. En l'absence d'une réelle diversité d'éditeurs, seuls les auteurs renommés sont édités et bénéficient d'une promotion.

La distribution s'est muée en une diffusion de masse. Les chaînes de librairies, les Press-Shop et les supermarchés imposent leur monopole dans le domaine du livre, éradiquant les librairies de quartier. Ces zones de consommation brute ne ressemblent en rien à l'idée que nous nous faisons d'une librairie. Tout au plus sont-ils des « fast-book » où le choix

des livres se réduit aux meilleures ventes du mois écoulé, les conseils du libraire aux spots de publicité et la convivialité aux néons blafards.

Pour notre part, nous voulons diffuser les livres que nous aimons et qui nous intéressent sans devoir sacrifier nos choix au dogme de la rentabilité. Un travail en réseau sera effectué avec des librairies belges et étrangères, des maisons d'éditions, des auteurs, des collectifs, des individus, pour échanger des informations mais aussi des réflexions théoriques et pratiques.

Lors d'une réunion mensuelle, nous inviterons des auteurs, des collectifs engagés dans différents domaines ainsi que des individus intéressés à participer à la sélection des livres et à discuter des nouveautés et des thématiques traitées par la librairie.

Nous voulons faire un travail théorique et pratique, que ce soit via l'axe de formation (séminaire, débat,..) mais aussi via notre présence à des débats, dans l'édition de brochures, d'affiches. La librairie ne veut donc pas se cantonner dans la « diffusion » et veut jouer un rôle actif dans la vie sociale, politique et culturelle.

En outre, nous voulons développer un travail spécifique dans le domaine de l'édition. Un travail de recherche et d'action sur les pratiques dans ce domaine. A titre d'exemple, il nous semble aberrant d'apprendre que chaque mois des milliers de livres invendus passent au « pilon » (sont brûlés) dans l'indifférence générale.

adresse provisoire :
338, Chaussée de Jette, 1081 Bruxelles; tel: 02-420.77.95 (Denis Devos), ou 02-649.94.68 (Frederic Thomas);
Compte : 001-3372334-11; E-Mail : asbl@dazibao@altern.org



2. L'infothèque

L'infothèque existe depuis plus d'un an. Elle veut être un lieu de travail/lecture dans un espace dynamique et convivial. Elle s'inscrit dans la même démarche de travail en réseau et de volonté de diffuser de la documentation sans se soumettre à l'argument commercial. Autour d'un petit bar, on trouvera outre la presse quotidienne, un ensemble de journaux, revues, fanzines, dossiers.

L'infothèque sera aussi dotée de plusieurs ordinateurs accessibles pour un prix modique et ce pour du traitement de texte, du travail graphique, internet.

Ce sera aussi un lieu pour maintenir un contact

entre les différents mouvements sociaux en Belgique et à l'étranger en diffusant des informations qu'on ne retrouve certes pas dans la presse « de masse ».

3. L'espace de rencontres et de travail pour les collectifs

Une fois par semaine, en collaboration avec le Collectif sans papiers et la coopérative d'achat, nous organiserons un resto. La volonté est de sortir au maximum des aspects consuméristes : les produits vendus au resto seront exclusivement achetés dans des coopératives (Longo-Mai, Ferme du Hayon....). La bouffe sera bio (et végétarienne pour ceux qui veulent). Nous y associerons une rencontre d'auteur, une pièce de théâtre, un concert ou un ciné-club.

En outre, différents collectifs s'installeront dans le bâtiment, ce qui facilitera les possibilités de coopération entre collectifs.

4. Où en sommes-nous ???

Nous travaillons sur le projet depuis près de 6 mois. Nous avons noué des liens avec des librairies, des éditeurs, des diffuseurs..., nous sommes constitués en ASBL. Nous sommes à la recherche d'un lieu qui pourrait accueillir le projet. En parallèle, nous recherchons les fonds nécessaires au commencement du projet (580.000 FB). Nous avons déjà réuni plus de 100.000 FB et entamé une demande de prêt via un organisme de crédit (130.000 FB).

Nous avons donc besoin de votre soutien pour financer l'achat de livres, l'abonnement à de nouvelles revues, la mise en place de l'espace informatique, la rénovation et l'entretien du bâtiment.

Il existe plusieurs moyens de nous soutenir : par un soutien financier, un soutien matériel (ordinateurs, photocopieuses), et, bien sûr, tous vos conseils, suggestions, propositions, collaborations sont les bienvenues.

Pause café

Véronique
Huygens,
02- 646.46.33

Pause Café, c'est un moment de convivialité le jour de la remise des cartes de pointage sur le site Malibrans, à Ixelles (Bruxelles). Depuis plus d'un an, autour d'un thé ou d'un café, c'est un moment de détente pour se rencontrer et parler à bâtons rompus. Pause Café est une initiative des Équipes Populaires-Bruxelles; plusieurs associations y participent actuellement.

Le projet est né de l'expérience et de la constatation d'une souffrance vécue d'abord individuellement, celle du repli sur soi que provoque souvent une période de chômage. A partir de là le projet a mûri et est devenu « *Pause café* » : un moment apprécié, parfois attendu et pas toujours par ceux qui s'arrêtent le plus longtemps.

Chaque mois ce sont ainsi 30 à 50 personnes qui s'arrêtent un moment pour se rencontrer.

Les musiciens dans la salle créent une atmosphère chaleureuse et chacun peut s'associer à eux. Cette présence vivante laisse cependant la place à ceux qui veulent se rencontrer et échanger des idées.

Créer une atmosphère d'accueil et de respect qui permette aux personnes sans emploi de « *rester en lien* » tel est le but de cette initiative.

Chaque mois à Ixelles, rue Malibrans le jour de la collecte des cartes de pointage de 9h à 11h30.

Trav'elles, boutique d'emploi pour femmes

Quand le travail est rare mais reste une valeur sociale importante, la recherche d'un emploi est une démarche difficile. Et pour les femmes, comme souvent, c'est pire encore.

Pour les soutenir dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle, Trav'elles, la boutique d'emploi de l'Association 29 rue Blanche « Mouvements de Femmes »¹, a créé le module **Un mois avec moi**. Ce stage gratuit se déroule en 12 matinées réparties sur un mois, en petit

groupe, dans la confiance et le respect, et encourage l'entraide et l'échange d'expériences.

Il propose aux femmes de faire le bilan de leurs expériences, compétences, envies et projets de vie, et de se fixer de nouveaux objectifs. Il comporte également une partie de recherche active d'emploi, de rédaction de curriculum vitae et de lettres d'accompagnement, de simulation d'entretien d'embauche...

(1) Rue
Blanche, 29,
1060 Bruxelles,
tél : 02-
538.47.73

GEPPSE

Le centre d'action sociale globale de Wolu-services continue ses activités.

Édition de son bulletin de liaison et petits déjeuners organisés par le groupe des personnes sans emploi.

Se renseigner chez Guy Dumonceau et Denis Michel. Y aller : avenue Andromède, 63 à 1200 Bruxelles (terminus du bus 80).

GEPPSE :
Denis Michel
et Guy
Dumonceau,
02-761.11.80
ou 761.11.87.

C4

Bonne nouvelle ! C4 reparait.
Chaque mois. 30 frs

Journal C4,
11 rue en
Roture,
4020 Liège,
04-341.02.44.



Alerte !

Jürg Schuppisser,
Secrétariat du collectif belge des Marches Européennes,
103 rue Potagère, 1210 Bruxelles, tel : 02-223.35.33, fax : 02-223.39.82, E.mail : marche.euro@ping.be

La Commission Européenne veut, dès 2000, remettre en cause les systèmes d'indemnisation du chômage pour les femmes et les travailleurs âgés (50-64 ans).

« La participation comparativement plus faible des femmes et des travailleurs plus âgés sur les marchés de l'emploi européens s'explique en grande partie par les effets dissuasifs générés par les systèmes d'imposition et d'indemnisation », tel est le texte que nous lisons à la page 6 de l'exposé des motifs de la « recommandation » (en jargon européen = résolution à caractère obligatoire) concernant la mise en œuvre des politiques de l'emploi des États membres proposée le 8 septembre 1999 par la Commission Européenne pour être adoptée par le Conseil des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Européenne à Helsinki le 10 décembre 1999.

Le texte de la recommandation elle-même est tout aussi clair. « (...) il est important de réduire les facteurs défavorables à l'emploi dans les systèmes d'imposition et d'indemnisation (des femmes et des travailleurs plus âgés) (...) » (considération n°5 introductive à l'article unique de la recommandation).

Il s'agit d'une proposition de l'ancienne Commission Santer dans le cadre d'un ensemble appelé « stratégie européenne pour l'emploi » comprenant, outre cette recommandation, un « rapport conjoint sur l'emploi 1999 » (188 pages dont 83 pages de rapports pays par pays) et les « lignes directrices pour l'emploi 2000 »¹. La recommandation proposée pour le sommet d'Helsinki exige la mise en œuvre des dispositions d'une annexe de 15 pages, pays par pays.

L'effet « dissuasif » des prestations (en clair, leur niveau trop élevé) est dénoncé pour la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, la Luxembourg et les Pays-Bas.

Il faut en outre souligner la mise en cause :

- pour la Belgique : de la durée d'indemnisation et des critères d'éligibilité;

(1) Ces documents peuvent être trouvés sur internet aux adresses suivantes :

« La Commission formule des recommandations sur la mise en œuvre des politiques de l'emploi des États membres » : http://www.europa.eu.int/comm/dg05/empl&est/news/emploirecommend_fr.htm

« La stratégie européenne pour l'emploi » : http://www.europa.eu.int/comm/dg05/empl&est/ees_fr.htm

- pour l'Allemagne : de l'impact « dissuasif » des prestations pour « tous les groupes ».



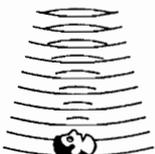
Ce qui devrait sortir du sommet d'Helsinki est clair : l'application de la ligne directrice 4 entraînerait un recul social supplémentaire pour les deux catégories visées, qui représentent une part importante des chômeurs en Europe.

Nous refusons cette logique qui accentue les attaques contre des millions de personnes qui n'ont pas demandé à être au chômage et à qui on serait bien en peine de proposer des emplois valables, de qualité, normalement rémunérés, autre chose que du travail contraint, du « workfare ».

Nous refusons une logique dont on trouve sans doute la quintessence dans les phrases suivantes de la Communication de la Commission Santer « Une stratégie concertée pour moderniser la protection sociale » (14/7/1999 – COM (1999) 347 final – page 14) : « Il ne faut pas dissuader les employeurs et les entrepreneurs de créer des emplois et d'ouvrir de nouvelles perspectives. La protection sociale et le bien-être de la collectivité sont subordonnés aux performances de l'économie et à une forte participation au marché du travail. Par conséquent, la protection sociale ne doit jamais entraver la vie économique (...) ».

Nous vous appelons à intervenir dans le même sens auprès des membres actuels de la Commission Européenne et à leur demander de revoir ce projet. Nous vous appelons à intervenir auprès des mandataires à tous les niveaux (local, régional, national, européen)

Echos...



pour leur faire connaître votre opposition à cette logique de régression que ce soit dans la « recommandation » ou dans les « lignes directrices pour l'emploi 2000 » et à leur demander d'intervenir dans le même sens auprès des gouvernements et instances

concernés.

Nous vous remercions de nous informer de toute action entreprise par vous ou par les réseaux dont vous faites partie.



Journée d'action en Europe, le 10.12.1999

Le vendredi 10 décembre 1999, toutes et tous sont invités à participer à une journée internationale d'action. Le principe en a été adopté lors du « *Parlement Européen des chômeurs et précaires en lutte* » tenu en juin dernier à Cologne, après une grande manifestation « *contre le chômage, la précarité, les exclusions et le racisme* ». Il s'adresse sans exclusive à toutes les associations et syndicats, à tous les niveaux tant locaux que nationaux.

La date du 10 décembre répond à la tenue d'un sommet de l'Union Européenne en Finlande, où des choix économiques à nos yeux néfastes aux chômeurs et aux travailleurs vont être confirmés.

Cette journée d'action mettra en avant deux revendications majeures portées par tous les mouvements en Europe :

- Contre toutes les mesures de « travail forcé » qui imposent aux chômeurs des emplois aux conditions dégradées. Mesures que l'Union Européenne coordonne, amplifie et généralise à travers ses « grandes orientations de politique économique ».
- Pour un revenu permettant à tous et toutes de vivre décemment, sans aucune discrimination d'âge, de sexe, d'origine, ou de tout autre type.

Et plus généralement, des droits égaux pour toutes et tous. Chaque collectif apportera bien sûr des revendications plus précises, adaptées aux réalités qu'il rencontre.

NB : ces revendications vont être rediscutées lors des réunions de préparation de la journée et adaptées à la situation que nous connaissons en Belgique plus particulièrement.

Les cibles proposées pour cette journée du 10 décembre sont les organismes qui gèrent les revenus et allocations des sans-emploi. Les formes des actions seront multiples, selon les choix de chaque collectif. Occupations, rassemblements, manifestations...

Le plus important est que partout en Europe, dans des centaines et des centaines de communes, des militants et des militantes vont agir au même moment et sur les mêmes grands objectifs. C'est ce qui fera de cette journée une grande première, un temps fort dans nos luttes revendicatives, un grand encouragement pour l'avenir.

Pour la Belgique :

Secrétariat du collectif belge des « *Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions* »

Jürg Schuppisser, 103 rue Potagère, 1210 Bruxelles, Tél : 02- 223.35.33, Fax : 02-223.39.82, E-mail : marche.euro@ping.be

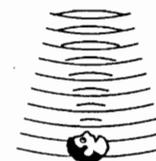
Secrétariat européen :

Patrice Spadoni, 104 rue des Couronnes F - 75020 PARIS - France, tél : 00-33.1.44.62.63.44, fax : 00-33.1.44.62.63.45, E-mail : marches97@ras.eu.org, internet : <http://www.ras.eu.org/marches/>

Le secrétariat européen des « *Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions* » vous invite à préparer dès maintenant cette journée d'action. Pour la réussir, il propose que se tiennent localement des réunions larges et unitaires regroupant toutes les associations et organisations syndicales susceptibles de participer à la journée. Mais pour que celle-ci soit une réussite, il est nécessaire que chacun soit tenu informé de ce qui se fait dans les autres pays.

Le secrétariat européen des « *Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions* » demande donc à toutes les organisations qui participent à l'événement de prendre contact très vite avec lui en l'informant et en lui donnant le moyen d'informer (fax, e-mail).

Marches Européennes



Journée internationale sans achats :

Moins... mais mieux !

Samedi 27 novembre 1999

Véronique
Huysens.

1. C'est quoi cette journée sans achats ?

« La journée internationale sans achats » ou « Buy Nothing Day » est une initiative canadienne. Elle a été lancée en 1992 à Vancouver par un publicitaire : Ted Dave.

Il voulait attirer l'attention sur les effets désastreux de la surconsommation des pays industrialisés. Cette surconsommation stimulée sans cesse par la publicité et qui mène inexorablement à l'épuisement des ressources et au renforcement des inégalités.

Il s'agissait ce jour-là de réduire la consommation à l'indispensable. Depuis lors, le rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) établi sous l'angle de la consommation a largement confirmé cette nécessité pour la survie planétaire. Le « Buy Nothing Day » a été adopté par de nombreux pays et, l'année dernière, en Flandre (Netwerk Vlaanderen).

En 1999, le RéAJC¹ collabore avec Netwerk Vlaanderen, pour faire connaître cette initiative auprès des jeunes des trois communautés. L'asbl s'adresse aux organisations de jeunesse, aux enseignants, aux éducateurs de rues pour qu'ils incluent ce projet dans leurs programmes d'activités.

2. Mais...pourquoi une journée sans achats ?

Pour provoquer une réflexion sur la consommation, la manière de répartir les ressources et comment les reconstituer pour l'avenir. Car où court-on ainsi de plus en plus vite ? Et pourquoi finalement ? La planète n'a pas le temps de reconstituer ses réserves, pas le temps de digérer la pollution.

20 % des humains consomment 80 % des ressources et saccagent l'environnement dans la même mesure. Les plus démunis peuvent de moins en moins se procurer le nécessaire et subissent de plus en plus les atteintes à l'environnement.

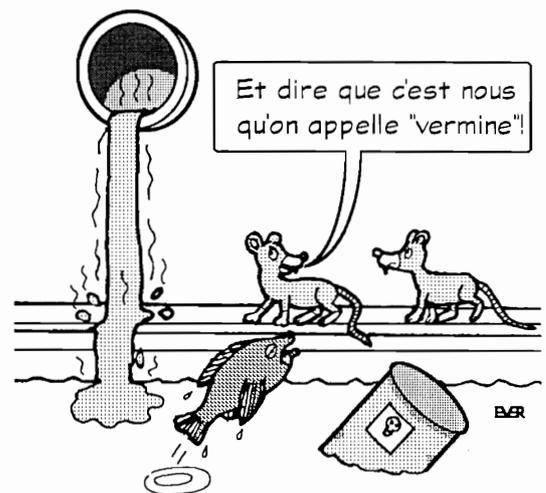
« Il y a assez sur terre pour les besoins de tous, mais pas pour l'avidité de tous ».

Mahatma Gandhi

Cette phrase résume parfaitement l'état d'esprit de cette journée.

3. Et ça se passe comment, concrètement ?

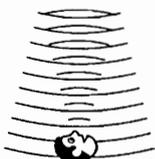
Chaque année plusieurs initiatives émanent des associations mais aussi de particuliers. En Flandre, l'année dernière c'est le « Netwerk-Vlaanderen » qui a centralisé et fait état par un communiqué de presse de toute une série d'actions qui ont eu lieu un peu partout sur le territoire.



Cela peut être un jeu comme celui proposé par l'UNICEF « Voyage sur une nouvelle planète » mais ce sont aussi des particuliers qui installent ostensiblement des transats dans une galerie commerciale, d'autres qui distribuent des « bons pour du temps libre », des boutiques qui ferment symboliquement, des échoppes qui s'improvisent ne vendant rien.... bref l'imagination ne manque pas. Il faut juste prévenir la coordination de son quartier pour qu'elle fasse un écho des différentes actions

(1) Réseau -
Association des
Jeunes
Consommateurs,
RéAJC asbl,
Marthe-Marie
Rochet, 14 rue
de l'Eglise,
1350 Enines
(Orp-Jauche),
tél-fax : 019 -
63.75.10

Echos...



(dans ce cas ci, vous pouvez vous adresser à Marthe-Marie Rochet 019- 63.75.10).

Le Netwerk Vlaanderen organise des actions à Gand avec des groupes de base. Il s'agit surtout de sketches dans des rues commerçantes. Les projets sont supportés financièrement par le Netwerk. En ce qui concerne les magasins de produits alternatifs (genre Magasins du Monde), ils ne ferment pas mais une action est organisée à l'intérieur.

4. Et cette année, qu'est-ce qu'on fait ?

Cette année le 30 novembre aura lieu la réunion de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) à Seattle. L'action internationale

du Buy Nothing Day coïncide avec une mobilisation mondiale vis à vis de cette réunion.

En Belgique, la Plate-Forme Souveraineté Alimentaire (PFSA) organise une journée de sensibilisation intitulée « **Qui prépare la soupe ?** » le 27 novembre également (voir annonce dans le journal précédent et dans l'agenda).

Dés lors les organisateurs proposent de joindre les deux actions à Bruxelles. Ceci n'empêche nullement d'inventer d'autres actions ludiques et délocalisées, pensez seulement à prendre contact avec une coordination (voir coordonnées RéAJC ci-dessus), la presse locale, et d'informer le Netwerk Vlaanderen qui fait le relais international (e-mail : info@netwerk-vlaanderen.be).

Formation

Culture et développement économique
par Gabriel Maissin, économiste

**les jeudis 13 et 27 janvier, 3 et 17 février,
de 9h15 à 16h30
Bruxelles, rens. : 067-21.94.68**

Analyse des rapports qu'entretiennent les champs
du culturel et de l'économique.



Réseau Action contre la Spéculation Financière

Pour tout
renseignement,
vous pouvez
contacter
Isabelle
Franck ou
Sophie
Charlier,
Entraide et
Fraternité, 32
rue du
Gouvernement
Provisoire,
1000 Bruxelles,
tél. 02-
219.19.83.

(1) : voir
Journal du
Collectif n°15,
juillet-août 99.

Un mémorandum a été remis aux présidents des partis et aux futurs parlementaires juste avant les élections de juin¹, afin que figurent dans le programme du futur gouvernement des mesures relatives à un système de taxation sur les transactions financières spéculatives, entre autres.

Les participants souhaitant tous continuer l'action, et même l'étendre et collaborer avec le Réseau néerlandophone, la réunion fut très constructive et deux axes de travail se sont dès lors dégagés.

D'une part, un groupe de travail planchera sur la réalisation d'un outil pédagogique pour démarrer une campagne grand public au début de l'an 2000.

Tandis qu'un autre groupe s'attellera lui à un travail plus politique d'interpellations en suivant strictement le calendrier et ses échéances. La présidence finlandaise à la Commission européenne (ce pays ayant avec le Canada marqué son soutien à la loi Tobin) est une opportunité à saisir. La présidence belge en 2001 sera elle aussi un gros tournant et il est urgent de préparer le terrain dans l'opinion publique pour que la Belgique soit à même de proposer des mesures allant dans le sens d'un contrôle des institutions financières lorsqu'elle assumera cette présidence.

Dans l'immédiat, il est décidé d'interpeller à nouveau (vu que le gouvernement s'est formé) et de maintenir la pression car en novembre auront lieu les réunions de préparation pour le « Millénium Round ». Or, dans la Déclaration gouvernementale, si le champ est timidement ouvert par rapport à l'OMC (on s'accorde pour que cela reste une affaire de gouvernement), il n'y a rien par rapport à la spéculation financière, ni par rapport à la fraude fiscale. Il serait intéressant de demander quels moyens seront mis en place pour garantir les promesses qui se trouvent dans le programme gouvernemental.

Le 22 septembre 99 a été une journée d'interpellations. Une manifestation était organisée au petit Sablon à l'initiative des Magasins du Monde-OXFAM en réseau avec

des organisations de solidarité internationale, de consommateurs et de travailleurs. Pour tous les participants, il semble clair que le souffle de la campagne dépendra de sa dimension européenne et donc de la nécessité de tenir compte des actions d'autres réseaux (comme ATTAC) qui travaillent dans le même sens.

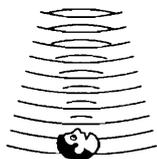
Dans les démarches concrètes, il y a donc 3 niveaux à envisager : au niveau belge, il faut réagir à l'Accord gouvernemental, au niveau européen il faut utiliser la présidence finlandaise et au niveau international, c'est la préparation de Copenhague qui est à l'ordre du jour.

Du pain sur la planche donc, avec la volonté d'animer le réseau, de ne pas rester dans un cercle de techniciens, et de créer un large mouvement d'opinion publique.

Les deux groupes de travail mis en route en septembre se sont réunis pour une mise en commun le 14 octobre dernier.

- L'action politique continue, les responsables élus seront réinterpellés et invités à se prononcer par rapport aux propositions contenues dans le mémorandum. On pense aussi inviter les économistes Spahn ou Tobin à la Chambre ou au Sénat mais il faut évidemment qu'il y ait un soutien des partis politiques.
- L'élaboration d'un outil pédagogique progresse aussi grâce à la proposition de la Régionale du Brabant wallon qui a travaillé à l'élaboration d'un tract « tout public » à tester pour une action au printemps , ciblé sur la question de l'investissement « éthique ».

Echos...



ATTAC Bruxelles : se former pour ne pas se déformer. Formations sur la spéculation

ATTAC

A la demande de la plupart de ses membres, ATTAC Bruxelles a décidé de mettre sur pied une série de « petites » formations, ouvertes à tous, pour tenter de comprendre les mécanismes élémentaires de la spéculation internationale : d'en inventorier les multiples figures, d'en appréhender les diverses conséquences.

Ces soirées sont organisées au 89, rue du Parc à St Gilles (Barrière de St Gilles), à 20h : bloquez vos agendas !

vendredi 26 novembre

Les effets dévastateurs de la spéculation sur l'état des finances publiques
par Philippe Drouillon, Jean Flinker et Jean-François Ramquet (Fondation André Renard)

vendredi 28 janvier

La spéculation à l'assaut du Tiers-Monde
par Philippe Drouillon et Eric Toussaint (CADTM)

vendredi 25 février

La taxe Tobin : un pas dans le bon sens...
par François Chesnais (ATTAC France), Philippe Drouillon et Jean-François Ramquet

Une nouvelle publication d'ATTAC : Contre la dictature des marchés

L'ordre ultralibéral repose sur trois « libertés » qui, dans chaque pays, se révèlent liberticides pour la société et la majorité des citoyens : les « libertés » de circulation des capitaux, de l'investissement et du commerce. En bref sur la toute-puissance de « marchés » dictant leur loi aux élus et aux gouvernements. Cette dépossession repose sur une mystification idéologique, amplement relayée par les médias, à laquelle ce livre entend répondre.

D'abord par la mise à plat d'un système dont il n'est nul besoin d'être un « expert » pour en comprendre les rouages. Ensuite par des propositions alternatives autour desquelles peuvent se fédérer des luttes nationales, européennes et internationales.

Des mécanismes de la spéculation aux paradis fiscaux, de la faisabilité de la taxe Tobin à la dénonciation des mots piégés du libéralisme, du rôle de l'euro à la refondation du mouvement syndical, de la dette du tiers-monde aux prédatons des fonds de pension, des combats victorieux contre l'AMI à ceux à mener contre l'OMC, les universitaires, chercheurs et syndicalistes réunis par Attac donnent ici des outils de réflexion et d'action à tous ceux, innombrables, convaincus qu'un autre monde est possible.

Contributions de :

Bernard Cassen (professeur Université Paris 8, directeur général du Monde diplomatique), **Dominique Plihon** (professeur Université Paris-Nord), **François Chesnais** (professeur associé en économie internationale, Université de Paris-Nord), **François Houtart** (sociologue, professeur émérite de l'UCL (Louvain), directeur du Centre tricontinental), **Pierre-André Imbert** (économiste, conseil scientifique d'Attac), **Michel Husson**, **Bruno Jetin** (Université Paris-Nord), **Liêm Hoang-Ngoc** (Université Paris 1) et **Jorg Huffschnid** (professeur Université de Brême), **Eric Toussaint** (CADTM), **Susan George** (présidente de l'Observatoire de la mondialisation), **Dan Gallin** (directeur du Global Labor Institute (Genève), **Christophe Aguiton** (syndicaliste, animateur AC !).

Coordination :
Bernard
Cassen, Liêm
Hoang-Ngoc,
Pierre-André
Imbert;
coédition : La
Dispute,
Éditions
Syllepse, VO
éditions; 160
pages, 35 FF,
parution : 20
octobre 1999



Les Lignes directrices pour l'emploi : quel bilan ?

European
anti-poverty
network,
réseau
européen des
associations de
lutte contre la
pauvreté et
l'exclusion
sociale, rue
Belliard 205 -
bte 13, B-1040
Bruxelles, tél :
02-230.44.55,
fax : 02-
230.97.33
Email:
eapn@euronet.be

Les 9 et 10 septembre, EAPN a organisé un séminaire à Bruxelles et ce, le lendemain de l'adoption par la Commission de la première mouture des lignes directrices pour l'an 2000.

En ouvrant le séminaire le jeudi 9 septembre, M. Colin HAMPTON, rapporteur du groupe de travail d'EAPN sur « Le droit au travail »¹, a expliqué : « Les mesures « phares » que les États membres présentent comme des exemples de bonne pratique varient grandement en taille et en portée d'un pays à l'autre. La qualité des emplois (...) laisse grandement à désirer. « Bas statut » est un terme récurrent. En règle générale, les mesures ne semblent pas répondre à l'exigence d'une création d'emplois en Europe. Peu de programmes tentent d'agir au niveau de la demande (...) ».

Critiques principales de l'EAPN

- les nouveaux emplois créés sont pas réellement durables;
- au niveau des rémunérations, la norme reste le salaire minimum, ou un pourcentage de celui-ci;
- dans un nombre croissant de pays, les mesures ont un caractère obligatoire. Cette situation est déplorable. En raison des sommets de chômage atteints en Europe et d'une tendance généralisée à la diminution des allocations, la contrainte serait totalement inutile si les mesures étaient véritablement « exemplaires ».

Recommandations de l'EAPN

Après avoir reconnu les avancées réalisées dans les lignes directrices 1 et 2 (« en vue d'assurer son intégration effective dans le marché du travail ») ainsi que dans la ligne directrice 12 (accent mis sur l'économie sociale et le partenariat), l'EAPN a émis les recommandations suivantes :

1. Le concept d'intégration durable dans le marché du travail doit être ajouté aux lignes directrices 1 et 2 afin d'éviter que les chômeurs soient ballottés d'un programme à l'autre.

2. Les mesures visant à améliorer l'employabilité doivent éviter la conditionnalité et l'obligation.
3. Les lignes directrices 3 et 4 doivent reconnaître le rôle positif que jouent les indemnités de chômage.
4. Une nouvelle ligne directrice sous le pilier employabilité doit inciter les États membres à élaborer des mesures concernant les individus qui sont en-dehors du marché du travail depuis une longue durée.
5. Le rôle de l'économie sociale et du troisième secteur, (...) doit être renforcé dans la ligne directrice 12 afin d'exploiter les nouveaux gisements d'emplois.
6. Ligne directrice 14 : la réduction des coûts du travail pour les emplois à bas salaires ne doit pas conduire à une réduction des salaires, ni porter atteinte au financement de la protection sociale.
7. Les politiques publiques de gestion du marché du travail doivent faciliter l'accès des jeunes, des personnes âgées, des chômeurs de longue durée, etc.
8. Une meilleure offre de services et d'investissements publics doit être stimulée à travers l'utilisation des réserves des banques centrales, comme l'a proposé Romano Prodi.
9. Les lignes directrices doivent reconnaître les ONG comme partenaires de la stratégie européenne pour l'emploi.

(1) **Version complète du rapport (26 pages) disponible à l'EAPN**, en français et en anglais. Infos : Vincent Forest, tél. : 02-230.44.55, fax. : 02-230.97.33, e.mail : eapn@euronet.be

Sommaire :

- Chap. 1 : Mesures phares pour l'emploi dans différents pays (Belgique, Finlande, France, Italie, Grèce, Allemagne, Irlande, Pays-Bas, Royaume Uni);
- Chap. 2 : comparaisons et critiques;
- Chap.3 : Questions à débattre.

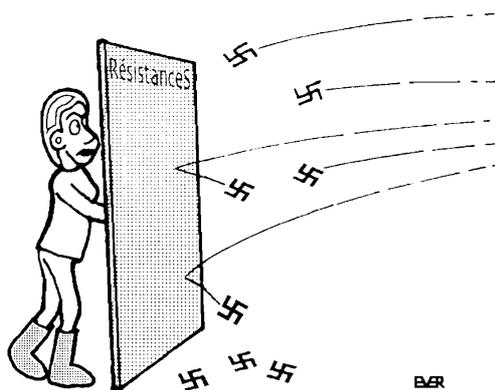


« RésistanceS »

Petite présentation

« RésistanceS » est une revue pour contrer l'extrême droite et la pensée unique. Devant les progrès de l'extrême droite et son influence croissante sur les politiques des partis traditionnels, les démocrates commencent un peu partout à se mobiliser. Des initiatives citoyennes sont prises sur le terrain, s'organisent et se coordonnent.

Depuis mai 1997 la revue « RésistanceS » contribue à ce combat en tant qu'organe d'information et d'échange, dans une optique pluraliste et indépendante. Son but est d'apporter à ceux qui luttent sur le terrain une meilleure connaissance de la situation dans les autres régions du pays et des informations plus complètes sur l'extrême droite et ses agissements.



Ses objectifs en résumé sont de :

- Mettre au jour la véritable nature des partis d'extrême droite, leurs filiations idéologiques, leurs procédés et leurs magouilles financières.
- Mieux comprendre l'attrait exercé par l'extrême droite sur certains électeurs, et développer des arguments pour les en préserver.
- Montrer que les recettes proposées par l'extrême droite ne constituent pas une alternative pour résoudre la crise.
- Dénoncer les dérives dans les partis traditionnels et dans la société civile.
- Fournir un réseau d'information au service des antifascistes.

RésistanceS se veut aussi un lieu de réflexion.

L'équipe de rédaction, de réalisation, de diffusion et le réseau « RésistanceS » sont constitués d'instituteurs, de journalistes, de secrétaires, d'ouvriers, d'étudiants, de professeurs, de chômeurs, d'employés d'historiens, de Wallons, de Flamands et de Bruxellois de 18 à 72 ans. Certains sont actifs sur le terrain et militent au sein de fronts antifascistes et de lutte contre le racisme. Tous sont bénévoles.

(référence : le n° zéro de RésistanceS)

Agir ensemble...maintenant

Les 15.16 et 17 octobre 1999, la revue « RésistanceS » organisait un week-end de formation et de réflexions sur l'action militante aujourd'hui. Plusieurs partenaires collaboraient à cet événement parmi lesquels : le Centre de l'école ouvrière supérieure, le Centre d'information, d'étude, de formation et d'action politique, la Coordination antifasciste de Belgique, l'Antifascistische coordinatie van België et l'Association de pédagogie à l'actualité « Raisonances ».

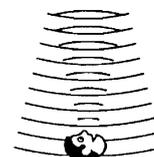
Que faire contre l'extrême droite ?

A cette question, les participants ont réfléchi ensemble pour trouver diverses façons de lutter contre les partis et les idées d'extrême droite, en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles.

De nouvelles stratégies sont aussi à envisager dans la perspective d'une campagne antifasciste concertée pour les élections communales du 8 octobre 2000.

Véronique
Huygens.

Echos...



Le P'tit Ciné asbl. Le ciné-club du documentaire

Véronique
Huygens.

Pour plus de
renseignements :
Javier Packer;
tél: 02-
503.11.94

Le film documentaire est le mal aimé du cinéma. A de rares exceptions près, il a une diffusion très limitée et ne touche qu'un public déjà très ciblé (journalistes, professionnels du cinéma).

L'équipe du P'tit Ciné en a décidé autrement et depuis 1995 programme régulièrement des cycles de documentaires en collaboration avec Libération Films et la Vénérie à l'espace Delvaux à Boitsfort. « *Le documentaire à 20h30* » ce sont déjà quatre saisons de projections, plus de 5.000 spectateurs, une cinquantaine de séances et environ 70 films.

Pourquoi un ciné-club qui ne projette que des documentaires ?

« Parce que voir un documentaire sur grand écran avec plein de gens, c'est partager un plaisir et des émotions, c'est aussi pouvoir en discuter après la projection.

Parce que le documentaire est témoin et investigateur des enjeux de société et qu'il nous propose des regards différents sur les problèmes contemporains.

Parce que les documentaires ont toujours su que leur rôle est de témoigner et de réfléchir avec une indépendance que les budgets de fiction ne peuvent autoriser.

Parce que la télévision, malgré un effort dans la quantité de documentaires diffusés ces dernières années, semble négliger un pan entier de la diffusion de films documentaires, jugée trop peu accessible au grand public.

Parce que notre pays est riche d'une école documentaire que bien des étrangers nous envient.

Parce que rencontrer les réalisateurs belges, qui accueillent l'initiative avec beaucoup d'enthousiasme, c'est apprendre comment se font les films.

Parce que la presse met peu en valeur ces films, qui pourtant sont de vrais films, même s'ils n'ont pas des stars pour acteurs. »

(Extrait du Manifeste du P'tit Ciné)

Voilà pourquoi ce projet est né, il s'agit de programmer 50 % de documentaires belges sur des thèmes variés et destinés à un large public. La qualité de la projection et l'organisation d'un débat avec les invités font de ce moment un espace convivial de rencontre.

Cette année, plusieurs films soulèvent un débat

de société à travers le thème de la misère : « *Fragments sur la misère* » de Otzenberger (1998 / 35mm / 90 minutes), vient d'être projeté.

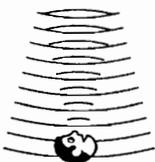
Ce film, je le reçois comme un coup de poing. La caméra, intrusive qui ne cesse de surprendre les gens avec toujours cette question « *Et vous, ça vous fait quoi de côtoyer des sans abris ?* », « *Ah ! vous...oui, vous...ça vous fait quoi ?* ».

Les gens répondent parfois, ou tentent d'échapper à la caméra. Ils sont gênés, pris de court, certains se disent blindés, d'autres ont un discours tout prêt, « *en conserve* », chacun trouve une parade pour parler de cette peur fondamentale : « *se retrouver dans la rue* ».

« *Comment nous accommodons-nous de la misère ?* », Christophe Otzenberger a passé un an, caméra à l'épaule à creuser cette question. Ce que cela faisait d'aller travailler sans goût pour survivre, de rencontrer la misère chaque jour sur les trottoirs de sa ville. Qu'est-ce qui fait que l'on se sente si impuissant, si démuni face à la fracture sociale que nous vivons en ce moment, la peur au ventre dans une abondance que l'humanité n'a encore jamais osé espérer ?

Et il n'a pas de réponse Christophe Otzenberger, pas plus que les responsables politiques si ce n'est qu'il faut s'organiser pour avoir une parole publique.

Echos...



Statut : Artiste. Pascale Fonteneau

Pascale Fonteneau est - entre guillemets - une chômeuse qui a réussi dans le monde littéraire. Elle est en effet auteure de romans publiés dans la série Noire et Le Poulpe. Seulement le succès ne va pas sans son revers. Évidemment, l'ONEM veille au grain.

Résultat : sanction-exclusion-récupération d'allocations de chômage ! Pascale a écrit un roman pendant une période de chômage, sans savoir que celui-ci finirait un jour par être édité. Quand elle a signé son contrat d'édition, elle a demandé à l'ONEM ce qu'elle devait faire pour être en règle. Comme par hasard, l'ONEM ne savait pas lui répondre quoi faire. « *On verra* » fut la réponse. C'est tout vu !



Quelque temps plus tard, crac dedans, elle est sanctionnée. L'ONEM tient absolument à

« récupérer » les 150.000 francs de droit d'auteur reçus par la romancière pour un livre écrit alors qu'elle était chômeuse. C'est la dernière histoire belge pour l'éditeur français Gallimard. La Communauté Française et le Ministre de la Culture lui déroulent le tapis rouge d'Ambassadrice des lettres belges alors que l'ONEM, vigilant, lui fait un croc en jambe. Pour l'Office, Pascale roule la Sécu, et cumule l'allocation de chômage et un revenu lié à une activité exercée en chômage !

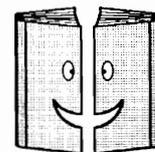
Procès, reprocès, au total 6 ans de procédure¹. Il ne lui reste plus que le recours devant la Cour de Cassation pour se voir reconnaître le droit de mener des activités qui clairement améliorent son quotidien, permettent d'exister en tant qu'être humain. Que cette activité soit artistique ou autre importe peu, dès lors que pour l'ONEM le chômeur y gagne quelque chose : (ré)confort intellectuel ou matériel. Pascale ira jusqu'à la Cour de Cassation pour faire reconnaître son droit à la création. Oui, cela lui rapporte des droits d'auteurs, et non, ce n'est pas équivalent à un contrat de travail salarié ou à une activité indépendante. L'ONEM n'a donc pas le droit de RÉCUPÉRER la totalité des droits d'auteur de Pascale. L'ONEM n'applique pas la lettre de la loi, l'ONEM fait sa loi. Et l'ONEM a tort !

Je citerais simplement l'exemple du chômeur qui a dû aller en cassation pour avoir le droit d'installer une salle de bain dans sa maison qui n'en avait pas (il a gagné, ouf !). Les noirs desseins de l'ONEM ne sont pas impénétrables : le chômeur doit rester dans sa merde morale et financière.

Corine Barella.

(1) En appel, la cour du travail de Liège a donné raison à l'ONEM contre Pascale Fonteneau dans un arrêt rendu le 17 septembre 1999

A lire... A débattre



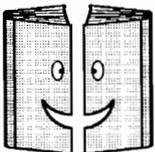
Pascale Fonteneau a perdu son procès

Véronique Huygens.

L'ONEM a gagné mais a été contraint de dire enfin publiquement pourquoi il réclame le remboursement de quinze mois d'allocations de chômage. Plus qu'une situation particulière, ce verdict révèle surtout combien la situation de l'artiste est totalement ignorée dans les statuts qui existent et à quelles extrémités impossibles à vivre ce vide pousse un grand nombre d'artistes sans emploi.

Ce qui est punissable dans ce cas, ce n'est pas d'avoir perçu des droits d'auteur car les droits d'auteur ne sont pas considérés comme un salaire mais comme une « location » de propriété intellectuelle.

Dans un autre domaine mais dans le même ordre d'idée, un propriétaire d'immeuble qui loue des appartements, n'aurait pas eu de problème.



Ce qui est punissable, c'est d'avoir écrit pendant une période de chômage. Situation évidemment intenable pour l'artiste mais qui révèle le vide juridique par rapport à un statut. Comment l'artiste peut-il être certain que son activité lui rapportera un revenu ? Peut-on considérer qu'un artiste « travaille » (et donc devrait noircir sa carte de pointage et perdre son allocation de chômage) lorsqu'il fait des gammes, des croquis, lorsqu'il écrit,...alors qu'il n'a touché aucun revenu et n'est absolument pas certain d'un toucher un.

Dans cette logique, chacun pourrait chanter pourvu qu'il ne soit pas chanteur. Danser, écrire ou penser pourvu que ce ne soit pas son métier. Cela ressemble à une (vraiment très bête) blague, mais c'est une vraiment très bête réalité qui rend la vie d'un tas de gens insupportable et les atteint au plus profond et au plus précieux de leur être : dans leur créativité et leur goût de vivre.

Appel à soutien

A l'occasion de la Fureur de Lire, Pascale Fonteneau et quelques écrivains ont animé un atelier d'écriture (le 26 octobre, au bureau de pointage de St Josse, Bruxelles).

La SACD et la SCAM ont décidé de prendre en charge les frais liés au procès en cassation et de constituer un fonds qui permettra de poursuivre les actions judiciaires. Ce fonds permettra également, tant qu'aucun cadre légal n'est créé, de soutenir d'autres artistes qui seraient condamnés pour s'être livrés à une pratique artistique.

Pour tout renseignement sur ce fonds de soutien, vous pouvez contacter Anne Vanweddingen (SCAM), 02-551.03.20.

Vous pouvez aussi contacter Pascale Fonteneau par e.mail : pascale.fonteneau@skynet.be.

Un livre à découvrir

Ces Réfugiés aux portes de l'Europe Voyage au bout de l'errance

*Koen Vidal, avec la collaboration de Médecins sans Frontières
GRIP, Éditions Complexe, octobre 1999, 122 p.*

Après la mort de Sémira Adamu, Koen Vidal, journaliste au quotidien De Morgen (Bruxelles), spécialisé dans les questions de migrations et de réfugiés, a mené un voyage de Jabbeke à Tirana, en passant par Gibraltar, Ceuta, Almeria, Barcelone, Rome, Lecce, Otranto, Vlora. A la rencontre de ces demandeurs d'asile, ils ont osé les regarder dans les yeux et écouter leur histoire, leurs traumatismes, le récit de ce qu'ils ont perdu, leur fierté, l'espoir d'une vie meilleure...

Un journalisme de qualité, pour d'abord connaître et savoir, avant de se faire une opinion.
A lire absolument.

Un espoir pour le statut d'artiste

1. Déclarations d'intention

En cette rentrée parlementaire, les déclarations d'intention se multiplient autour de la question des artistes¹. Frank Vandembroucke, le ministre SP des Affaires Sociales, a remis au Conseil des Ministres une note visant à permettre aux artistes d'être couverts par la Sécu, qu'ils « optent » pour le statut d'indépendant ou de salarié. Laurette Onkelinx, la ministre PS de l'Emploi, compatit, elle, au sort des artistes chômeurs. Elle a promis de prendre en novembre des arrêts modifiant la réglementation du chômage, afin de permettre aux chômeurs l'exercice de toute activité artistique « autorisée » (quid ?), qu'il s'agisse de création ou d'exposition d'œuvre. Il leur sera également possible, à certaines conditions, de refuser d'exercer un emploi n'ayant pas de rapport avec leur activité artistique.

Ces déclarations sont de toute façon une bonne chose, après 30 ans d'inertie politique, mais elles sont loin de répondre à toutes les questions.

Le projet de Vandembroucke ne s'adresse qu'aux artistes indépendants ou salariés ; c'est à dire déjà relativement installés et reconnus, donc pas à ceux qui ont le plus besoin d'aide. Or, créer - que ce soit une sculpture, une pièce de théâtre, une peinture ou autre - engendre rarement des revenus assez importants et réguliers pour prendre le statut d'indépendant et n'est pratiquement jamais une activité salariée (sauf dans le cas où des artistes ont créé des asbl et sont ainsi devenus leur propre employeur, formule parfois employée mais « illégale »).

Rappelons que les artistes au chômage courent actuellement le risque d'être poursuivis et condamnés pour avoir écrit un livre² ou vendu une toile... Cette situation est absurde, invivable, et prive les individus de droits élémentaires (le droit de s'exprimer, le droit d'agir, le droit d'exister, en somme) et la société de grandes richesses culturelles, mais aussi économique (il suffit de penser à l'exposition Magritte pour se rendre compte que l'art peut être rentable... mais combien de temps un pays peut-il vivre de son passé, sans laisser la possibilité à de nouveaux talents de s'exprimer ?). Le projet d'Onkelinx a le mérite de voler au secours de ces artistes « clandestins ».

Mais, au-delà des effets d'annonce individuels, il reste à élaborer un projet de statut³ social et fiscal complet et cohérent, pouvant s'appliquer à tous les artistes. Depuis plus d'un an, des artistes se mobilisent, s'informent et réfléchissent pour trouver une vraie solution à cette question complexe. C'est sans aucun doute ce travail de fond, ainsi que les actions de sensibilisation menées, qui ont entraîné une certaine mobilisation du monde politique.

2. Petit rappel des faits

En mars 98, suite à une journée sur le thème du « statut des artistes » organisée dans le cadre des États Généraux de l'Ecologie Politique, des artistes se sont réunis spontanément pour fonder une association pluraliste, le *grrrAAI*⁴. La première action de cette association a été de lancer une pétition - qui a déjà réuni plus de 8000 signatures - revendiquant, pour tous les artistes et travailleurs de la culture du pays :

- le droit de créer et d'exercer leurs professions, non dans la précarité, mais dans le cadre légal d'un statut social et fiscal cohérent, adapté à la réalité et à la diversité de leurs pratiques ;
- la suspension de toutes les poursuites administratives aussi longtemps qu'une nouvelle loi définissant ce statut ne sera pas votée ;
- la mise en œuvre à tous les échelons de pouvoir d'une véritable politique culturelle à long terme élaborée en concertation avec les milieux artistiques.

Cette prise de position a eu des effets : un dialogue a été amorcé avec le monde politique, des propositions de loi sur le sujet ont été présentées par plusieurs partis, et la mobilisation des artistes va croissant.

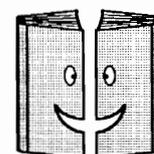
En ce qui concerne les propositions de lois, seule celle proposée par le PS, Ecolo et Agalev, le « *projet Nayer/Capiau* », semble vraiment élaboré, mais reste cependant partiel car n'apportant pas de solution d'ensemble à la problématique de tous les artistes.

3. Ça bouge du côté des artistes

Pour ce qui est de la mobilisation des artistes, d'autres associations - 19 à ce jour - ont rejoint le *grrrAAI* dès l'automne 98, pour former la

Sabine
Renteux.

A lire... A débattre



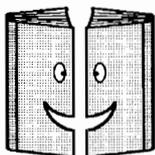


Plate-forme nationale des artistes. Cette Plate-forme réclame également un moratoire sur les poursuites administratives et judiciaires à l'encontre des artistes, ainsi que l'ouverture de négociations au sujet d'un statut pour tous les artistes, et l'octroi des moyens nécessaires afin de poursuivre ses missions efficacement.

Ces revendications ont été partiellement rencontrées, puisque le précédent gouvernement a signé avec la Plate-forme une convention portant sur la commande, via le ministère de l'Economie, d'une étude sur la situation socio-économique des artistes. Une commission de 3 universitaires - dont André Nayer- a été chargée de cette étude, et doit en remettre les conclusions au gouvernement Verhofstadt pour le 30 avril 2000.

Dans ce cadre, la Plate-forme organise dès novembre de cette année une enquête à grande échelle sur le « secteur artistique ». Il s'agit de définir les contours, besoins et attentes d'un secteur méconnu des pouvoirs publics, et de s'en servir comme base pour tenter de trouver des solutions réellement satisfaisantes

(1) Définir ce qu'est un artiste m'apparaît comme impossible et dangereux, je ne tenterai donc pas de le faire. Je souscris à l'analyse du *grrrAAI* selon laquelle ce qui compte c'est que ceux qui le désirent aient la possibilité d'exercer une activité créatrice, sans vouloir juger de sa qualité.

(2) Pascale Fonteneau (voir article précédent) a ainsi été lourdement condamnée par l'Onem, pour avoir terminé son roman pendant une période de chômage sans « noircir les cases » de sa carte de pointage, alors qu'aucun contrat n'était signé avec la maison d'édition, et que ses droits d'auteurs ont été taxés à 33%.

et rapidement applicables. Il est donc essentiel qu'un maximum de personnes participent, et la Plate-forme lance un appel à tous ceux qui se sentent concernés pour qu'ils remplissent ce questionnaire, dont elle garantit le complet anonymat.

En conclusion (provisoire) : il y a vraiment un espoir que les choses bougent, ce qui veut surtout dire que c'est le moment ou jamais d'agir. Et, pour rappel, **le grrrAAI¹ organise tous les derniers samedis du mois, sur la place de la Monnaie à 15h, un concert de planches à pain**, symboles de ces artistes qui sont dans le pétrin et du pain qui reste sur la planche. Tous les artistes et sympathisants à la cause sont conviés.

Le présent article étant loin de faire le tour du sujet, voici les coordonnées de la **Plate-forme nationale des artistes** pour toutes les questions existentielles et pratiques :

Maison des Auteurs,
rue Prince Royal 87, 1050 Bruxelles
tél. : 02-551.03.67

(3) Il est important de souligner que le statut dont il est question ici ne serait en rien un « privilège », mais simplement un régime social, fiscal et professionnel permettant d'exercer dans la légalité des professions caractérisées par la multi-activité et/ou l'intermittence des prestations, ainsi que des revenus faibles et/ou irréguliers.

Le seul « statut » existant jusqu'à présent est un arrêté royal de 1969 assimilant les travailleurs du spectacle à des salariés, et leur donnant droit au chômage (en tant qu'artistes), à des conditions extrêmement difficiles à remplir.

(4) *grrrAAI*, voir articles dans Journal du Collectif n° 13 (mars-avril 1999) et n° 15 (juillet-août 1999).

***grrrAAI* :** **Mobilisation pour un statut des artistes**

27 novembre et 25 décembre, de 15h à 16h
Place de la Monnaie, Bruxelles, tél : 02-242.76.89

Le *grrrAAI* vous invite à son intarissable concert de planches à pain

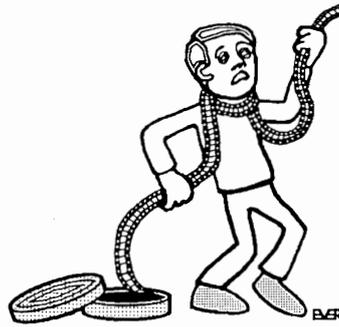
Rosetta et les frères

Rosetta est une « enragée » comme on disait des plus radicaux des contestataires de mai 68, eux-mêmes héritiers - par le nom - des révolutionnaires de la Commune de Paris. A cette différence près - et considérable - que Rosetta n'est pas une révolutionnaire. Rosetta est tout simplement, tout dramatiquement, une enragée de la vie.

Banale par son exigence, extraordinaire par sa volonté, Rosetta veut simplement travailler pour exister. Rosetta ne veut pas d'aide ou d'assistance, pas de minimex ou de travail au noir, elle exige un travail, un travail qui soit aussi un statut. Ce qui dans le monde du capitalisme contemporain est pour beaucoup un droit individuel aussi inaccessible, que ne l'étaient pour d'autres les utopies collectives d'hier.

L'histoire de Rosetta est la face cachée de l'hyper individualisme distillé par ce modèle libéral qui a réussi à briser tout esprit de révolte organisée. Dans une solitude presque absolue, dans un abandon quasi total, Rosetta se bat par tous les moyens à sa portée. Jusqu'à la tentation de la mort. Rosetta nous prend à la gorge. Rosetta nous assiege et nous accuse.

Les frères Dardenne donnent avec Rosetta un film exceptionnel, aboutissement d'un cinéma hors du commun qui allie le radicalisme du propos et la radicalité de l'expression. Une sorte d'épure, de force et de simplicité, pour aboutir



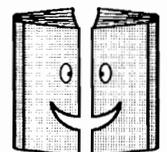
à l'évidence. Rosetta est un film physique, un corps à corps expression de la nécessité première, un film vital.

Sans discours, sans démonstration, sans métaphore mais avec maîtrise et rigueur, avec les armes du cinéma, tout simplement, Rosetta nous captive au sens propre du terme. On ne peut la quitter des yeux. On ne peut s'en détacher. La fiction rend la réalité plus vraie et plus inacceptable encore. La virtuosité technique s'oublie et on intègre l'audace du parti-pris formel. Le cinéma des Dardenne accède là au cœur du réel et de sa représentation.

Sur le travail, la vie, l'exclusion, sur cette société du marché et cette civilisation du profit mais aussi sur ce mode d'expression qu'est le cinéma, Rosetta est à la fois un regard essentiel et un cri qui résonne loin dans ce siècle finissant.

Hugues Le Paige, Pensées multiples, Jeudi 23 septembre 1999, RTBF radio, La chronique.

A lire... A débattre



Rosetta, précaire de l'amour

Antoinette
Brouyaux.

C'est dingue : Rosetta est un film d'amour, et personne n'a l'air de l'avoir compris. De tous ceux qui l'avaient vu avant moi, personne ne m'a présenté ce film comme tel. On me disait, « c'est dur ! », ou « c'est un peu exagéré ! ».

Exagéré ? Pas du tout. La Palme d'Or de Cannes ne s'y est pas trompée : la construction dramatique est bien ficelée. Saccadé oui, comme une vie de bouseux. Sans concessions. Cohérent, violent comme la misère.

Évidemment, ce qu'aucune bande de lancement ne vous présente, c'est que Rosetta est une garce. Pourquoi ? Parce qu'elle en crève. Parce que quand on crève de misère et en plus de solitude, on se construit des défenses comme des murailles. Le passe-muraille ? La haine. Rosetta dénonce son ami pour avoir son job. Et vous croyez peut-être que c'est seulement pour avoir son job ? Parce qu'elle rêve d'un job déclaré ? Vous voulez rire. La dignité, qu'est-ce que vous en faites ? Vous accepteriez, vous, de travailler en noir, comme boniche pour votre mec ? D'être la pute de ses petites magouilles ?

déjà que le chemin sera long pour réapprendre l'amour. Long, et qui sait... peut-être entrecoupé. Changements de direction, retours en arrière...

Ce parcours là, il ne faut pas avoir vécu au « Camping du Grand Canyon », pour l'avoir éprouvé. Les précaires de l'amour courent les rues, un adulte sur 3 à Bruxelles, vit seul. C'est énorme. Non, le célibat n'est presque jamais un choix. Oui, la solitude est étouffante. Et en plus, économiquement parlant, ce n'est pas vraiment une affaire. Enfin, combinée à la misère, la solitude vous rend farouche. Il n'y a plus que la haine qui passe. Cercle vicieux...

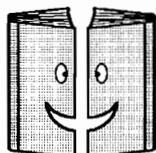
Heureusement qu'il y a dans la vie, des bonbonnes de gaz à porter à bout de bras. Pour pouvoir craquer, devant témoin de préférence. Merci Rosetta.

A lire... A débattre



Rosetta ne sait plus comment il faut faire pour aimer. L'homme qui se présente à elle est sa planche de salut, et c'est aussi un petit fraudeur de merde. L'instinct de survie de Rosetta la guide ... et la perd. Parce que la solitude, c'est la mort. Rosetta est une garce, elle mérite des claques. Elle le sait et elle veut en crever. Non Rosetta, le langage de la haine, lui, il le connaît aussi. Tu ne crèveras pas.

Les frères Dardenne sont de grands cinéastes. Rosetta ne crèvera pas, certes, mais on sait



L'Onem persiste et signe !

Visites domiciliaires chez les chômeurs

La nouvelle loi sur le contrôle de la situation familiale des chômeurs¹ est mise en œuvre par l'Office National de l'Emploi (ONEM) depuis le mois de septembre.

La procédure impose désormais à l'ONEM de convoquer d'abord le chômeur au bureau de chômage pour vérifier les preuves matérielles que lui seul paie ses factures. La Cour de Cassation définit la cohabitation comme le fait de vivre avec quelqu'un avec qui on partage les frais du ménage. Dan Van Raemdonk, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), confirme : « *La visite domiciliaire ne peut pas contrôler la cohabitation puisqu'il n'est pas écrit sur les murs qui paie les factures !* » .

Cette loi fait aussi des chômeurs des citoyens à part. Il faut un mandat de perquisition pour entrer chez monsieur tout-le-monde sauf s'il est chômeur. L'ONEM persiste dans ses pratiques d'intimidation et d'intrusion dans la vie privée. Dans l'instruction interne qui interprète la nouvelle loi, l'ONEM prévoit même que le chômeur sera convoqué pour s'expliquer s'il refuse de signer le document autorisant l'ONEM à entrer chez lui ou s'il retire son consentement.

Ce n'est pas ce que la loi dit. Elle prévoit que le chômeur a le droit de refuser l'entrée et de retirer son consentement. Le contrôleur doit alors demander l'autorisation - en présentant un dossier - au président du tribunal du travail, qui appréciera. A la mi-septembre, le collectif carolo « *Chômeur actif* »² dénonçait l'interprétation tendancieuse faite par l'ONEM de la nouvelle loi sur son site internet. La ministre de l'Emploi Onkelinx a fait changer le texte depuis. Une modification toute virtuelle. L'incivisme de l'ONEM paie cash : 2.300 millions de francs (57.016 millions d'Euro) de recette inscrite au poste « *recupération chômage* » en 98.

Le vote de la loi rétroact

Pendant deux ans, les collectifs de chômeurs ont mené des actions pour faire cesser les

pratiques de l'ONEM. Les collectifs dénoncent les perquisitions illégales de l'ONEM au domicile des chômeurs, intimidation et fouilles à l'appui.

La Ligue des Droits de l'Homme a d'ailleurs été entendue au Parlement. Elle a fourni un rapport d'analyse qui détaille tous les manquements à la Constitution et à la Convention européenne des Droits de l'Homme. Pour la Ligue, l'inviolabilité du domicile et le droit à la vie privée sont des droits valables pour tous, chômeurs compris.

Miet Smet, alors Ministre de l'Emploi, fait le forcing pour légaliser les pratiques de l'ONEM avant les élections. Le député ECOLO Thierry Detienne (aujourd'hui ministre wallon des affaires sociales) relaie les revendications des sans emploi : « *La multiplication des visites domiciliaires et la création des agences locales pour l'emploi ne font pas changer d'avis les gens qui assimilent chômeurs et profiteurs. Quand les gens choisissent d'entrer dans une logique qui désigne des boucs émissaires, on ne les rassure pas en leur donnant raison. On les pousse au contraire à aller plus loin* »³. Les francophones (PS-PSC) du précédent gouvernement tentent de limiter les dégâts et votent une mauvaise loi, aujourd'hui détournée par l'ONEM.

Le droit à une allocation individuelle

Au programme électoral d'ECOLO figurait l'individualisation du droit au chômage. La suppression du statut particulier de cohabitant élimine, dans la foulée, les violations de la vie privée et l'exclusion pour chômage anormalement long (article 80).

Les collectifs de chômeurs réclament l'individualisation avec une allocation de 35.000 francs par mois. A l'issue de la négociation pour la formation du gouvernement fédéral, Jacky Morael (ECOLO) déclare avoir été seul à défendre l'individualisation. Laurette Onkelinx (PS), l'actuelle ministre de l'Emploi, considère que l'individualisation a un « *coût énorme. On peut commencer petit à petit. Mais on ne peut pas promettre que l'on va trouver les moyens sous cette législature* »⁴.

Corine Barella.

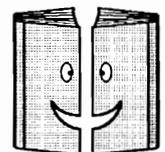
(1) Loi du 7 avril 1999, parue Au *Moniteur Belge* du 20 avril 1999, page 12 850, entrée en vigueur le 30 avril 1999. La loi crée un nouvel article 23 dans la loi d'expansion économique du 14 février 1961.

(2) FGTB : 071-31.62.22 ; CSC : 071-23.09.82.

(3) in *Le Soir*, Bruxelles, 19.2.99.

(4) in *Le Soir*, Bruxelles, 9.9.99.

A lire... A débattre



L'ONEM, lui, a fait le calcul en 98. Si tous les cohabitants ont même statut que les isolés cela coûte 18 milliards. Si cohabitants et isolés touchent l'allocation de chef de ménage (environ 34.000), il faut 56 milliards.



Les misérables, le retour

(5) in *L'Echo*,
Bruxelles,
13.10.99.

Une paille en regard des réductions de charges patronales qui n'ont quasi pas créé d'emploi : 56,9 milliards en 96, 54,4 milliards en 97, 66,7

milliards en 98, 80,6 milliards en 99 et pour 2000, le patronat touche le jackpot : 130 milliards⁵ !

Tout cela sans obligation de création d'emplois, dicit la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB). Il est inquiétant de constater que des administrations publiques tels l'ONEM ou encore l'Office des Étrangers - véritables États dans l'Etat - n'hésitent pas à bafouer les droits élémentaires, les droits de l'Homme et la déontologie du service public. Les pratiques de ces administrations sont au cœur même des revendications et du combat menés par les sans emploi pour la reconnaissance de leur citoyenneté à part entière.

Cela illustre bien le caractère désincarné et déshumanisé du discours de l'idéologie dominante, présent aussi dans l'accord gouvernemental, à savoir le salut dans l'emploi, l'activité à tout prix - à n'importe quel prix surtout -, avant le respect des droits économiques et sociaux et la dignité humaine. La coalition couleur fiente n'a pas choisi de sortir les gens de leur misère, au contraire, elle va les y maintenir parce que sinon, comment le patronat arrivera-t-il à nous obliger toutes et tous à travailler pour rien ?!

Le syndicat est malade : essai diagnostique, pistes thérapeutiques

A l'atelier « Hors du salariat, quel statut ? », organisé les 26 et 27 août 99 aux Rencontres Écologiques d'Été¹, les différents intervenants nous ont rappelé les origines du salariat et en ont analysé les évolutions actuelles. Nous avons ensuite réfléchi aux différentes hypothèses et perspectives pour l'avenir. Je tiens à remercier ici les animateurs de l'atelier [Frédéric Fontaine, Fabien Lambert et Felipe Van Keirsbilck (CNE)], ainsi que les différents intervenants [Marie-Thérèse Coenen, Jean De Munck (Centre de Philosophie du Droit, Louvain) et Luc Carton (Fondation Travail Université)] qui nous ont captivés. Cet article se veut une ébauche de réflexion (je ne suis absolument pas un spécialiste de la question) inspirée notamment par cet atelier.

Ghislaine De Smet.

1) Pour tout renseignement sur cet atelier et ses suites, vous pouvez contacter Fabien Lambert à ECOLO (Maison des Parlementaires, 13 rue du Louvain, 1009 Bruxelles).

A l'heure des menaces sur notre système de sécurité sociale, de la croissance des inégalités, du chômage, de l'exclusion, nous avons cruellement besoin de nous serrer les coudes pour exiger d'autres choix économiques et politiques. Le syndicat a été le ferment et l'organisateur de l'action collective dans le passé. En est-il encore de même aujourd'hui ?

Tout d'abord, il s'agit d'une évolution générale dans nos sociétés. On a assez parlé de cocooning, de repli sur la sphère individuelle. Peut-être aussi les enjeux d'aujourd'hui sont-ils moins importants pour les travailleurs, qui bénéficient encore des acquis du passé... et comptent sur les organisations syndicales pour les préserver. S'ajoute à cela la crainte des répercussions individuelles possibles de la militance, la peur de perdre son emploi.

Il est grand temps de reprendre le combat pour la justice sociale, et les syndicats ne semblent plus avoir l'énergie d'antan. Ils ont même perdu la confiance de nombreuses personnes, qui cherchent d'autres relais pour se faire entendre. Et pourtant c'est bien au sein des syndicats que se trouvent encore la majorité des militants de base, qui essaient vaillamment de s'opposer aux évolutions actuelles et de relancer l'action collective. Ils sont bien souvent très seuls. Mais il « suffirait » de quelques remèdes, de quelques vitamines... Le syndicat reste pour nous irremplaçable pour organiser l'action collective.

Quand les menaces sont précises, en cas de licenciements collectifs (pensons à Clabecq, Renault), les gens se mobilisent. Mais le climat général est décourageant : les dernières grandes mobilisations n'ont plus obtenu que de maigres résultats, ou bien ont même été tout à fait inutiles. Les syndicats ne négocient plus que des reculs, d'où les divisions internes qui les minent et qui aggravent ainsi leur affaiblissement.

1. Essai diagnostique

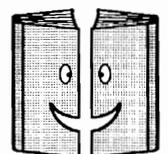
Plusieurs éléments doivent être pris en compte pour essayer de comprendre la maladie syndicale.

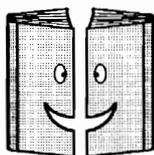
Comme dans toute maladie, le mal est d'abord interne. On peut constater un affaiblissement général, qui se manifeste en premier lieu par une crise de la militance. Il est bien difficile de rassembler les personnes (pensons aux réunions), ou de les convaincre de participer à une manifestation (qui doit être organisée pendant les heures de travail pour garantir une participation massive...). Les causes de cette désaffection sont certainement multiples.

La désaffection de la militance collective est encore renforcée par le fait que beaucoup d'améliorations sont négociées actuellement à un niveau individuel. La nouvelle culture d'entreprise, qui porte en épingle les performances individuelles, les récompense par de nombreux avantages. Cette nouvelle culture est aussi le reflet d'une évolution dans le rapport salarial : l'employeur amène la personne salariée à fournir un effort par un mécanisme incitatif, la fait travailler à l'influence, dans une zone qui lui laisse plus d'autonomie apparente, et qui lui fait intérioriser le rapport d'autorité. Il y a dès lors une perception individuelle des problèmes, qui casse la solidarité collective.

Ensuite, la maladie syndicale est aussi externe. Le rapport de force entre le mouvement syndical et les entreprises est plus difficile à établir dans

A lire... A débattre





le secteur tertiaire, qui s'est fort développé. La grève y touche en premier lieu les utilisateurs, plutôt que les entreprises elle-mêmes. Ajoutons encore le développement des entreprises multinationales, sur lesquelles un mouvement de grève n'a que peu de prise, le morcellement en petites entreprises (PMI, PME), qui diminue le poids des organisations syndicales et complique les représentations, ou au contraire la situation d'entreprises en difficulté, menacées de faillite par un mouvement trop musclé... le métier syndical est devenu vraiment très compliqué.



Le syndicat affaibli, divisé, malade, n'a pas non plus la confiance des personnes qui vivent dans la précarité. Le syndicat est encore aujourd'hui une organisation de défense des travailleurs. Or les personnes atteintes par la crise deviennent des chômeurs, des exclus, qui jusqu'ici n'ont pas eu un poids réel dans les organisations syndicales.

Nous pouvons aisément comprendre que la défense des exclus n'entre pas traditionnellement dans le champ syndical. Mais nous admettons beaucoup plus difficilement l'inefficacité syndicale en matière de défense des chômeurs. Les chômeurs ne sont même pas toujours bien accueillis par les services qui leur sont destinés, qui laissent parfois poindre un climat de suspicion (veulent-ils vraiment travailler ?). On se contente de regretter le manque de militance des chômeurs, leur manque de participation aux groupes spécifiques organisés au sein des syndicats, en dénonçant leur immobilisme.

Plutôt que de comprendre que le coût des déplacements, du téléphone, que la précarité quotidienne, confinent les sans emploi dans l'isolement, dans le silence, dans la dévalorisation de soi. Plus encore, peu de personnes dénoncent l'absence de pouvoir des chômeurs au sein des syndicats, même dans des centrales où ils sont en écrasante majorité. Cette absence de poids des chômeurs dans les décisions syndicales ne suffirait-elle pas à elle seule à expliquer la perte de confiance dans les organisations ?

2. Pistes thérapeutiques

Une première piste serait sans doute de repenser l'action collective en fonction du nouveau paysage des entreprises. Inventer de nouvelles méthodes de lutte plus adaptées au secteur tertiaire, ou permettant d'agir sur les multinationales, notamment. S'allier aussi aux nouveaux mouvements sociaux qui sont apparus hors du champ syndical, créatifs et porteurs d'un nouveau type de militance.

Face à la ré-accentuation de l'exploitation des travailleurs (productivité, flexibilité, heures supplémentaires, chantage à l'emploi), le syndicat pourrait investir d'une manière plus offensive le champ de l'organisation du travail. Ces négociations sur le contenu et l'organisation des activités peuvent se faire sur le terrain traditionnel des syndicats, que sont les entreprises. En engrangeant ainsi de nouvelles victoires, en obtenant des changements palpables plutôt qu'en ralentissant les reculs, le mouvement syndical pourrait se ressouder et se revivifier.

Le combat syndical a lutté et lutte encore contre l'exploitation des travailleurs. Mais aujourd'hui est apparu un phénomène supplémentaire, pire encore : l'exclusion de milliers de personnes « inutiles », « non performantes ». C'est donc aussi sur le terrain de l'exclusion que le syndicat devrait étendre son nouveau champ de bataille.

Lutter contre l'exclusion, en luttant bien sûr tout d'abord pour l'emploi : par un partage des responsabilités et la répartition du travail, par la réduction du temps de travail, pour faire de la place à ceux qui n'en ont plus. Ce combat pour l'emploi devrait occuper aujourd'hui la première place; on en est encore loin. Jusqu'à présent les organisations essaient de contrer

le rabetage progressif des acquis des travailleurs (combat légitime, mais non prioritaire), plutôt que de se battre réellement pour la réduction du temps de travail.

Cette priorité donnée à l'emploi deviendrait sans doute une évidence si les chômeurs prenaient la place qui leur revient dans les organisations syndicales. Le combat pour l'emploi puiserait son énergie dans la militance des premiers concernés. Cela donnerait un fameux coup de tonus, capable de revivifier le syndicat malade.

Lutter contre l'exclusion, c'est aussi impliquer le syndicat dans la défense des exclus. En commençant par leur garantir le droit à l'expression, le droit à la délibération publique de leur situation, en les aidant à organiser leur

défense collective, pour exiger leurs droits économiques et sociaux². En s'alliant aux acteurs associatifs qui luttent depuis longtemps sur le terrain de l'exclusion, en leur apportant son expertise en matière d'organisation collective, le syndicat pourrait faire des merveilles...

Par un coup de punch de l'intérieur, en intégrant les chômeurs, par une main tendue vers l'extérieur, les nouveaux mouvements sociaux, les associations, les exclus, en se situant sur le terrain de la lutte contre l'exclusion, en se battant d'une manière offensive (et non plus seulement défensive) pour l'emploi pour tous, le syndicat reprendrait pied sur le terrain de la lutte pour la justice sociale, ce terrain qui est le sien et qui referait peut-être sa force et son unité.

(2) *Les premiers prémises de cette « nouvelle voie » de l'action syndicale se font jour. Voir l'article paru dans Le Soir, du 6 octobre dernier (page suivante).*

Manifestation nationale du Non-Marchand

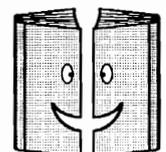
26 novembre - 10h

Anderlecht (Bruxelles)
au coin du Boulevard Sylvain Dupuis et de la rue de la Compétition
(près du stade)

*Travail égal, salaire égal
Réduction du temps de travail
Concertation sociale à tous les niveaux*

infos : 02-215.15.18

A lire... A débattre



Le Soir, 6 octobre 1999

Révolution : le syndicat se mobilise pour les minimexés **FGTB : « Pauvres, revendiquez ! »**

En attendant le grand soir, la vie est courte on n'en a qu'une, dit Anne-Marie Appelmans, « patronne » de la FGTB bruxelloise. En langage syndical, ça signifie : S'attaquer aux causes de l'inégalité ne suffit pas. En attendant d'avoir gain de cause, il faut s'occuper des victimes : chômeurs, surendettés, citoyens pauvres et précaires, sans-papiers.

S'attaquer à la pauvreté : c'est une petite révolution. C'est reconnaître que le syndicat n'est pas seulement une corporation d'actifs. Mais aussi un mouvement social, une force de transformation de la société.

C'est sur la pauvreté que les Bruxellois de la FGTB ont tenu leur « conseil syndical ». Un thème neuf dans un lieu imprévu : les fauteuils rouges du cinéma le Public, à Saint-Josse.

Tout est parti d'un constat hélas ! répétitif. Un extravaillleur demande des allocations de chômage. L'attente s'allonge. Un ou plusieurs mois. L'employé du service « chômage » le renvoie au CPAS. Celui-ci déclare froidement qu'il faudra attendre quelques semaines de plus, le temps d'une enquête sur les ressources. Le chômeur sans allons a déjà « tapé » sa famille, ses amis. Il n'a plus de quoi (sur)vivre. Hyper-bureaucratisé, le système n'en a cure.

Pas question de caritatif, explique Appelmans. Il faut

aider les gens à revendiquer leurs droits. Chacun a droit au revenu - au moins au minimex. Pour que les gens n'aillent plus, en demandeurs, frapper à la porte du CPAS, on les accompagnera.

Le syndicat est en première ligne, via son service chômage. La FGTB bruxelloise va donner des formations à ses employés pour qu'ils puissent vérifier si le droit au minimex se concrétise. Si les choses traînent au CPAS, elle introduira des recours, en référé, au tribunal du travail. Une manière pédagogique de faire bouger les choses.

LES ACTIFS MENACÉS AUSSI

Outre sa permanence « emploi », le syndicat a créé, à Bruxelles, des services logement et surendettement. Deux occasions de palper une pauvreté qui guette aussi les travailleurs. Parce que le travail se flexibilise, se précarise, se *temps-partiellise*. Déjà, près de 1 % des actifs belges est considéré comme pauvre. A Bruxelles, un ménage sur quatre connaît la précarité.

Le surendettement grimpe en flèche. Parce que les consommateurs sont inconscients ?

Non, victimes d'une logique économique, explique Freddy, responsable du service. Le marketing stratégique agressif pousse à l'endettement des ménages modestes, cette nouvelle part de marché. Les principaux créanciers sont les distributeurs d'eau et d'énergie.

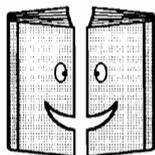
La loi de 1925 leur imposait des obligations de respect de la personne. Privatisées, elles contournent la loi et imposent des plans d'apurement contraignants.

Seule contre les deux autres ailes de la FGTB, Bruxelles tente d'élargir le « plan Onkelinx » à tous les jeunes. *Les jeunes en décrochage scolaire, qui n'ont pas fini un cycle d'études, n'ont pas droit au chômage. Ils ne peuvent pas demander le minimex si quelqu'un, dans leur famille, perçoit un salaire. La famille risque de basculer dans la précarité. Le jeune est doublement exclu : ne « valant » pas une réduction de cotisation, il ne trouvera jamais preneur.*

Une bataille impossible ? *On n'est pas aussi impuissant qu'on le croit, dit Appelmans. La FGTB de Bruxelles s'est battue pour le minimex de rue. Elle l'a obtenu. Elle s'est engagée pour la régularisation (et le droit au minimex) des sans-papiers. Et elle a eu gain de cause ? La seule solution réaliste pour en finir avec la clandestinité, c'est de régulariser massivement, dit Albert Faust, président de la régionale. Il faut remettre les compteurs à zéro, comme en 1974. On ne va rien régler avec des expulsions. Comme si 600 Tziganes menaçaient l'Etat belge !*

BÉNÉDICTE VAES

A lire... A débattre



Grande solderie de fin de siècle : tout moins cher !

Avec GB, je rentre gagnant ; avec Colruyt, la garantie des meilleurs prix ; chez Bigg's, c'est bigrement moins cher... Et chaque matin nos boîtes aux lettres inondées de publicités pour des assurances, des téléphones mobiles, des voyages, etc, moins chers, MOINS CHERS, TOUJOURS MOINS CHERS...

Je me demande par exemple quel est le salaire du gars qui fabrique des chemises à 299 F et ces slogans me deviennent de plus en plus insupportables.

Qu'est-ce que le monde a gagné avec la folie du « moins cher » ?

Premièrement, des chômeurs chez nous, remplacés par de la main d'oeuvre d'un autre pays (souvent sous-payée et travaillant dans quelles conditions !)... ou remplacés par des collègues qui croulent sous les heures supplémentaires ou n'arrivent pas à prendre leurs congés ; une mise en concurrence entre pays européens au niveau des coûts de productivité aboutissant à une dégradation des salaires, à la flexibilité et autres nuisances; et hors de chez nous, par exemple des adultes sans emploi et des enfants travailleurs.

Deuxièmement des produits de qualité discutable : à votre avis, quel tissu a-t-on employé pour les chemises dont il est question plus haut ? Et si on parle de nourriture, je ne dois pas vous faire un dessin !

Et troisièmement, dans le grand jeu-concours de la production au meilleur prix, beaucoup de concurrents éliminés, c'est-à-dire la concentration de richesses dans beaucoup moins de mains, le regroupement des « survivants » dans des consortiums de plus en plus riches et puissants et de moins en moins nombreux et... contrôlables ; consortiums s'affrontant entre eux... jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un ?

Est-ce qu'on va continuer à y aller tous, comme un seul homme, derrière notre petite charrette dès que ça clignote « MOINS CHER » devant nos yeux ou que ça nous le susurre ou nous le tonitruie dans l'oreille ?

Évidemment, ça n'est guère facile d'ouvrir largement son porte-feuille, et avec le sourire, quand on a perdu son boulot, que son salaire

n'a pas été indexé depuis 5 ans, quand les clients n'achètent plus que des merles, délaissant les grives... Les trois brins de la spirale valsent en parfaite symbiose quand il s'agit de la faire vriller vers le bas. Jusqu'à quelle profondeur de misère humaine va-t-on la laisser nous entraîner ? Une spirale est une spirale, si on pouvait inverser la danse et amorcer un mouvement ascendant...

Brigitte Poulet.



Il faut sûrement que nos Etats reprennent un peu de force et se décident à rejouer leur rôle de redistributeurs de richesses, de contrôleurs des lois du travail, de la circulation des capitaux..

Mais nous, le peuple, les citoyens comme on dit aujourd'hui, avons une grande responsabilité aussi. Que ceux qui le peuvent (encore) se fassent un devoir, beaucoup moins timidement qu'aujourd'hui, de faire vivre l'éthique et la qualité.

Les campagnes de sensibilisation se multiplient. Merci à Oxfam, au RCR et aux autres ! Je ne peux que les encourager à nous dire qui produit quoi et comment. Mais enfin, dans la vie on n'achète pas que des jeans, des baskets, des ballons de foot, du soya, des tomates et du poulet...

Et si demain on réclamait sur tous les produits une cote « d'éthicité »... La description de la composition a bien été rendue obligatoire.

A partir de demain on emmène notre conscience faire les courses avec nous. Chiche ?!



AGENDA

- RéAJC : Réunion préparatoire de « la journée sans achats ».
9 novembre de 12h30 à 14h Bruxelles. Contactez M.M. Rochet tél : 019- 63.75.10
- Marches européennes : réunion européenne de coordination du réseau.
13 et 14 novembre Bruxelles rens. :02- 223.35.33
- APED : Première réunion du Conseil de l'Appel pour une École démocratique.
13 novembre de 13h à 18h .. 223 avenue de la Reine, 1000 Bruxelles rens. : 067-21.78.78
- **Atelier Collectif : MINIMEX montants, conditions, revenus complémentaires**
15 novembre 18h à 21h45 ... 47 Rue Malibran, 1050 Bruxelles, rens. : 02-646.46.33
- **Atelier Collectif : Usages et pratiques en matière d'insertion et de mise au travail par les CPAS**
16 novembre 13h30 Centre Égalité Chances, 155 Rue de la Loi, 1050 Bxl rens. : 02-646.46.33
- **Atelier Collectif : Fonds emploi et création d'emplois socialement utiles**
18 novembre 18h30 à 21h30 CNE, 176, Chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles ... rens. : 02-646.46.33
- « Sans-abri Castor » : Inauguration festive d'appartements auto-restaurés.
20 novembre de 10h à 17h .. Jumet-Heigne (près de La Chapelle) rens. 02- 646.46.33
- Trav'elles : « Un mois avec moi », Module de (ré)orientation professionnelle destiné aux femmes.
à partir du 22 novembre 29, rue Blanche, 1060 Bruxelles tél : 02-538.47.73
- Journées d'étude : « L'économie de quartier, ça marche », développement services proximité.
25 et 26 novembre Bruxelles et Gand rens. : 02-201.05.65
Organisé par le VIBOSO, Institut flamand pour le développement communautaire

- **Manifestation nationale du Non-Marchand**
26 novembre 10h Anderlecht (Bxl), coin du Bd S. Dupuis et de la r. Compétition (près stade),
infos : 02-215.15.18

- ATTAC : « Les effets dévastateurs de la spéculation sur les finances publiques »
26 novembre 20h Rue du Parc 89, St Gilles (Bruxelles) voir page...

- **« Qui prépare la soupe »** Journée de lutte et de fête pour la souveraineté alimentaire (voir journal n° 16)
27 novembre dès 11h salle Gerlache, rue Gerlache, 65, 1040 Bruxelles .. tél. : 02- 250-12-61

- grrrAAI : Mobilisation pour un statut des artistes
27 novembre de 15h à 16h .. Place de la Monnaie, Bruxelles tél : 02- 242.76.89

- **Journée Internationale sans achats**
27 novembre voir page 14 rens. : 019- 63.75.10

- ATTAC : « Après la soupe, quelle offensive au Millénium Round ? » avec R.Petrella.
30 novembre 18h30 à 21h ... Greenwich, Rue des Chartreux, 7, 1000 Bruxelles

- Les mercredis de l'emploi : « Chômeur parce que mal formé ? »
1 décembre 20h30 ULB, Rue des Canoniers 2, Nivelles tél : 02-650.91.16
avec Matéo Alaluf, Bruno Vanderlinden, Serge Noël et Pierre Desmarez

- **Marches européennes : Actions simultanées partout en Europe; et chez vous ?**
10 décembre voir article page..., rens. :02- 223.35.33

- **Marches européennes : Manifestation nationale des organisations de chômeurs**
11 décembre Bruxelles rens. :02- 223.35.33

- grrrAAI : Mobilisation pour un statut des artistes
25 décembre de 15h à 16h .. Place de la Monnaie, Bruxelles tél : 02- 242.76.89



Collectif Solidarité contre l'Exclusion

Emploi et revenus pour tous

Qui sommes-nous ?

Le collectif est constitué aussi bien **de personnes sans emploi** que **de travailleurs**. Le collectif est **pluraliste**, indépendant et ouvert à tous ceux qui adhèrent à ses objectifs, à l'exception des personnes qui préconisent la violence ou le racisme (l'« Appel » du collectif est disponible sur demande). Il veut exister en tant que mouvement, en privilégiant aussi le fonctionnement en réseau avec d'autres mouvements.

Le Collectif a la particularité de réunir en son sein 3 types de participants : tout d'abord **des individus**, mais également différentes **associations** et des **sections syndicales**. Nous pensons qu'en travaillant entre partenaires d'horizons différents, nous pourrons lutter plus efficacement contre l'exclusion et les problèmes d'emploi.

Genèse du projet

L'idée a germé au sein de l'association « **Solidarités en mouvement** », en juin 1995. Différentes réunions ont été organisées et ont mobilisé diverses personnes autour d'un projet d'« Etats généraux de l'emploi ». Petit à petit, l'idée a mûri. L'appel du collectif et son nom ont été adoptés définitivement le 14.9.96.

Nos objectifs

L'emploi a été jusqu'ici le moyen qui permettait d'avoir des revenus décents pour vivre et s'insérer dans la société. Or, il est de plus en plus en danger. Non seulement le nombre de personnes sans emploi augmente sans cesse, mais les conditions de travail de ceux qui ont encore un emploi se dégradent.

Nous refusons d'accepter cette situation comme une fatalité. Nous avons conscience qu'il est nécessaire d'agir et de lutter contre une logique du « yaka ». Nous pensons que les citoyens ont le droit et le devoir de s'exprimer, de réfléchir et de s'organiser pour impulser un changement de société. Il faut s'unir et constituer un rapport de force capable de s'opposer à la logique du seul profit et du tout à l'économique.

Que proposons-nous concrètement ?

Outre la participation aux marches européennes contre le chômage, les exclusions et la précarité du printemps 1997, un premier forum a été organisé en avril 97. Différents ateliers de réflexion sont organisés au sein du collectif et un second forum a eu lieu en mars 98, où nous avons invité d'autres organisations pour développer des revendications précises en matière d'emploi et d'accès à des revenus décents. La plate-forme qui est en est issue a été rendue publique en septembre 1998.

Comment nous contacter ?

Adresse : 47 rue Malibran à 1050 Bruxelles
Téléphone : 02 - 646.46.33
Fax : 02 - 646.46.33
e-mail : collectifemploi@ping.be
site internet : <http://www.enter.org/solidarity>

Comment nous soutenir ?

abonnement : 500 FB par an (300 FB pour les sans-emploi)
membre effectif : 1.200 FB par an (600 FB pour les sans-emploi)
membre d'honneur : 2.000 FB par an ou plus
organisations : 2.400 FB par an (1.200 FB pour les organisations de sans-emploi ou les petites organisations)
numéro de compte : 523 - 0800384 - 15

NOTES

Journal de Collette

*Du 1er août
au 30 septembre 1999*

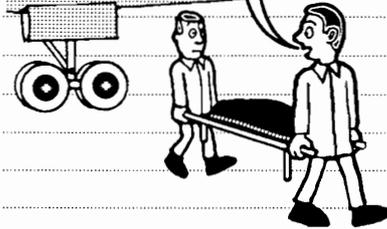
BER

AOÛT 1999

Lundi 2

*Deux étudiants guinéens sont
trouvés morts de froid dans le
train d'atterrissage d'un avion.*

Je sais bien que la procédure de
demande d'asile dure longtemps,
mais de là à se faire congeler.



AOÛT 1999

Jeudi 12

*Un commando d'agriculteurs
français démolit un MacDo,
symbole de la "sale bouffe".*

Vous savez, chez nous vous
pouvez manger avec les doigts.

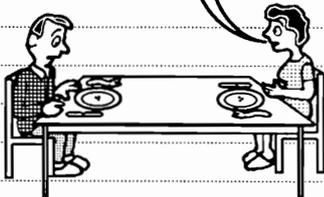


AOÛT 1999

Mardi 31

*Un ménage belge sur 6 a des
problèmes financiers: le
surendettement en serait la
cause.*

C'est le régime des
fins des mois.



SEPTEMBRE 1999

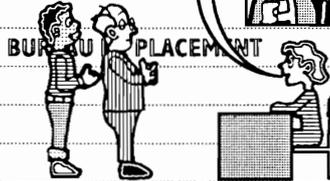
Lundi 6

*Une étude a révélé que le
marché du travail est
difficilement accessible aux
travailleurs âgés et immigrés.*

Je n'ai trouvé qu'un seul
emploi pour vous deux
et encore seulement
jusqu'au 6 décembre.



BUREAU PLACEMENT



SEPTEMBRE 1999

Lundi 13

*L'Afrique essaie d'obtenir le
soutien des autres pays dans
le combat contre le brevetage
de matériel biologique.*

Le progrès! Une récolte
supplémentaire de \$100.

Et des coûts supplémen-
taires de \$150. Ce qui
progresses, c'est surtout
votre chiffre d'affaires.



SEPTEMBRE 1999

Mercredi 15

*Verwilghen propose de faire
une étude sur le rapport
entre la criminalité et l'origine
ethnique.*

SUPERMAN
PRIO

Nous avons pu
constater que la
plupart des vols de
paquets de couscous
sont commis par des
maghrébins.

Et aussi des
tubes de harissa.

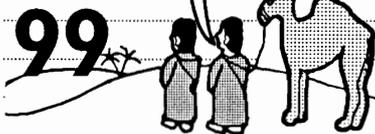


SEPTEMBRE 1999

Jeudi 16

*Dans un référendum en
Algérie, 99 pour cent votent
pour la réconciliation
nationale.*

Serait-ce vrai
ou est-ce un autre
mirage?



SEPTEMBRE 1999

Mercredi 22

*Le Collectif contre les
expulsions occupe un
bâtiment du Ministère de la
Justice.*

Pas très confortable,
cette occupation: il n'y avait
nulle part des coussins!

